

# L'ÉVÉNEMENT

## SYNDICAL

UNIA

N° 2

28<sup>e</sup> année · vendredi 7 février 2025

le bimensuel du syndicat UNIA

www.evenement.ch • redaction@evenement.ch • Tél. +41 21 321 14 60

JAA CH-3000 Berne 16 P.P. / Journal Poste CH SA



## LIBRE CIRCULATION ENTRE DEUX RIVES

OLIVIER VOGELSANG

Insatisfaits de l'accord sur les Bilatérales III, les syndicats réclament des mesures d'accompagnement à la libre circulation plus fortes. Et demandent au Conseil fédéral de revoir sa copie (photo: à Evian, des frontaliers embarquent pour Lausanne). **PAGE 3**

### POINT DE MIRE

## Prospérité pour tous

Sonya Mermoud

Le gouvernement se prépare déjà à contrer l'initiative de l'UDC, «Pas de Suisse à 10 millions», mais à ce stade le chantant de ses armes reste émoussé. Ce texte - qui sera soumis en votation dans deux ou trois ans - demande à la Confédération de réagir si, à l'horizon 2050, on s'approche de la limite fixée. D'abord en s'attaquant au droit d'asile, puis en barrant la route aux travailleurs étrangers. Rien de nouveau venant du parti nationaliste qui, comme à son habitude, tape sur le clou de l'immigration associée à tous les maux. Plus sournoisement, ses ténors jouent aussi la carte de la durabilité. Et espèrent séduire, au-delà de leur base, un électoralat sensible au bétonnage du pays, à l'épuisement des ressources et aux questions environnementales. Comme si le parti agrairien, premier à rejeter tous les projets

climatiques, s'en souciait. Mais revenons à nos moutons. L'acceptation de la proposition conduirait Berne à dénoncer des traités internationaux, y compris l'accord sur la libre circulation des personnes. De quoi donner des sueurs froides au Conseil fédéral qui, après moult épisodes, œuvre à la finalisation d'un nouveau paquet d'accords bilatéraux avec l'UE. Et sachant que l'abandon d'un d'entre eux entraînerait l'extinction de tous les autres en vertu d'une clause guillotine. Avec, à la clé, un cortège d'effets délétères sur la prospérité, l'économie et la sécurité du pays. Dans ce contexte le gouvernement a présenté la semaine passée une série de dispositions visant à atténuer les conséquences négatives d'une croissance démographique non accompagnée. Car les défis posés par la venue de nouveaux arrivants sont bien réels en termes d'infrastructures hospitalières, de logements ou encore de transports. Et c'est bien sur cette vague que surfe l'UDC, qui brandit sa solution simpliste et xénophobe, prônant une fermeture des frontières.

De son côté, le Conseil fédéral lui oppose un plan d'action minimaliste. Il passe par un effort maintenu pour mobiliser le potentiel de main-d'œuvre en Suisse - en particulier les femmes arrivées dans notre pays à la faveur d'un regroupement familial - et les demandeurs d'emploi âgés. Le gouvernement s'engage également à prolonger et à augmenter le fonds d'encouragement à la construction de logements publics. Sur le front de l'asile, il entend réduire le nombre

de demandes. Mais la protection de personnes en danger ne saurait être bradée. Et les autorités appliquent déjà une politique des plus restrictive et dissuasive. Quant à l'accélération promise du traitement des requêtes, elle n'est ni nouvelle ni sans risques. Seules de réelles améliorations dans les pays d'origine des exilés ont et auront un impact sur leur nombre et les retours. Enfin, l'immigration économique, a toujours été régulée par les besoins du marché. Elle doit, bien sûr, être encadrée par des mesures d'accompagnement à la libre circulation fortes pour éviter dumping et concurrence déloyale. Comme le défendent les syndicats qui conditionnent leur soutien aux Bilatérales III à ce critère. Aussi, au lieu de s'acharner sur les réfugiés et les étrangers, il vaudrait mieux résoudre les problèmes auxquels se heurte la population confrontée à l'inflation. Les solutions? Augmenter les allocations familiales et, côté patronal, les salaires; geler les primes maladies, promouvoir la construction de logements abordables et freiner toute forme de spéculation. Plutôt que de bricoler des mesures en faveur de demandeurs d'emploi âgés, mieux vaut éviter que ceux-ci perdent leur travail en instaurant des protections contre le licenciement pour cette catégorie. Aux parlementaires et aux entreprises opposés à l'initiative de l'UDC de jouer. Elle sera mise en échec si l'ensemble des citoyens profitent de la prospérité mise en avant par le Conseil fédéral comme de la richesse d'une Suisse multiculturelle, ouverte et accueillante... ■

### PROFIL



Cira Hamo,  
entre art et politique.

**PAGE 2**

### VENTE

Conditions de travail critiquées.

**PAGE 4**

### REPORTAGE

Bateau, boulot, dodo.

**PAGE 5**

### VETROPACK

La lutte des ouvriers primée.

**PAGE 7**

## Aline Andrey

Cira Hamo nous donne rendez-vous dans un café lausannois, le temps du cours d'informatique de son fils de 8 ans. Une heure trente à disposition pour cette mère de deux enfants, dont la petite dernière n'a que 14 mois, et qui jongle entre son poste de formatrice d'adultes et une formation en arts plastiques... Un quotidien intense pour celle qui s'adonne aussi à la photographie. Elle a notamment exposé au centre socioculturel de Pôle Sud, en janvier, des images prises dans son chez-soi. «Du "petit-micro-banal" pour sublimer la réalité, suspendre certains moments et les éléver», souligne-t-elle.

«C'est comme si j'étais née à 9 ans. Au Kurdistan, on faisait partie d'une famille, d'un clan... J'ai dû tout recommencer»

Reste que l'aventure avec un grand A lui manque. Remontant aux sources de son besoin d'adrénaline, elle évoque sa prime enfance. Née dans le Kurdistan irakien en 1981, elle passe les sept premières années de sa vie dans le maquis, à se déplacer avec sa famille, de village en village. «Mon père était dans la résistance kurde, partisan du PDK; ma mère issue d'une famille bourgeoise était pour un Kurdistan autonome tout en aimant beaucoup la culture et la langue arabe. Elle a suivi son mari par amour et par désir d'indépendance vis-à-vis de sa vie citadine et conventionnelle. Et puis, rester en ville aurait pu nous mettre en danger, les prises d'otage n'étant pas rares.»

## LA MÉMOIRE FAMILIALE

Les souvenirs d'enfance, Cira Hamo les décortique. «Avec le temps, ils se reconstruisent, se réinterprètent. Ils sont basés sur mes ressentis, mais aussi sur les photos et les récits de ma mère. Celle-ci n'a jamais cessé de raconter pour transmettre la mémoire familiale.»

La quadragénaire se remémore cette vie pleine de solidarité. «Je n'ai jamais manqué de rien. Les villageois nous entouraient de bienveillance. Comme tout enfant, je crois, je me sentais invincible. Même si le danger était partout, cela ne pouvait pas me concerner. Je me souviens avoir vu un avion au-dessus de ma tête que je bravais sans peur. Alors que ma mère hurlait de me mettre à l'abri...»

En 1988, la famille quitte le pays pour trouver refuge dans un camp en Turquie. Elle échappe de peu aux attaques chimiques au gaz du gouvernement de Saddam Hussein: le massacre de Halabja a tué plus de 5000 Kurdes, la campagne génocidaire Anfal qui a perduré tout au long de l'année fera beaucoup plus de morts et détruira la majorité des villages.



Du travail humanitaire à l'expression artistique, Cira Hamo rêve de sublimer le réel.

## KURDE DE CŒUR, SUISSESSE DE TÊTE

**Du maquis kurde irakien aux bancs universitaires lausannois, Cira Hamo compose avec ses différentes identités, entre art et politique.**

«Je me souviens du froid glacial la première nuit de notre arrivée. Nous n'avions qu'une seule couverture pour six: mes parents, dont ma mère enceinte, mes frères, ma sœur et moi. Nous sommes restés dans ce camp de réfugiés un an et demi. Les condi-

tions de vie étaient extrêmement précaires, mais ma mère était très attentive à nos besoins et avait vendu la plupart de ses bijoux pour ne pas être dépendants de l'aide humanitaire. Il n'y avait pas d'école, mais mon père nous a initiés à l'alphabet

latin, à l'histoire kurde et aux échecs.» La famille Hamo demande l'asile dans plusieurs ambassades. Les deux premières à répondre positivement sont celles de l'Australie et de la Suisse. «Mon père a choisi de venir ici pour rester plus proche de sa terre natale.»

## TOUT RECOMMENCER

A 9 ans et demi, Cira arrive à Yverdon (avant que sa famille ne s'installe à Lausanne en 1998). Le pays l'étonne par sa verdure et sa propreté, et les supermarchés par leur abondance de produits. Elle qui n'est jamais allée à l'école entre pour la première fois dans une salle de classe. «Le choc de la langue a été saisissant. Mais ce qui a été le plus difficile, c'était de n'être plus rien. Je crois que beaucoup de migrants vivent ce sentiment d'amoindrissement. C'est comme si j'étais née à 9 ans. Au Kurdistan, on faisait partie d'une famille, d'un clan... J'ai dû tout recommencer.» Après des années de brillantes études, un master en sciences politiques en 2008 et une thèse intitulée *La question kurde dans le cadre du fédéralisme irakien*, elle postule dans l'humanitaire, par idéal, mais aussi par lassitude de la trop tranquille Suisse. «J'avais besoin de retrouver une vie plus intense et trépidante, sans sécurité», confie-t-elle, en souriant. Chargée de projets, dans les domaines de la protection des femmes et des enfants dans des ONG et des instances onusiennes (ONU Femmes, UNFPA, UNHCR), celle qui incarne le féminisme dans son quotidien, travaille en Egypte, au Maroc, en Ethiopie et en Irak aussi. Car, entre-temps, la réfugiée est devenue Suisse et la chute du régime de Saddam a permis la création d'un Kurdistan autonome.

## UNE DEUXIÈME INTÉGRATION

C'est sa première grossesse qui la ramène à Lausanne. «Ce n'est pas facile d'être dans l'humanitaire avec des enfants. Cela reste un métier très genre, très masculin. J'ai dû me réintégrer et réapprendre à vivre ici.» Dans ce processus, l'art est son allié. Autodidacte, Cira Hamo n'a jamais cessé de dessiner et de créer, à l'instar de ses deux sœurs également artistes, l'une créatrice de vêtements et l'autre musicienne. Lors de ses différentes missions, elle a d'ailleurs exposé, notamment à Erbil dans le Kurdistan irakien une œuvre intitulée *Circuit d'exil* qui parle du processus migratoire. «Je suis partie de mon souvenir des premiers feux d'artifice entendus en Suisse. J'ai cru que c'était des armes... et beaucoup de flashes de mon enfance me sont alors revenus.» Si un seul et unique Kurdistan lui semble aujourd'hui impossible, elle croit au fédéralisme dans le cadre d'un processus démocratique. Quant aux politiques migratoires, elle milite pour un retour au mouvement naturel. «Il y a toujours eu des migrations. Avec les politiques actuelles, on bloque tout.» Entre art et politique, entre ses origines kurdes et sa vie en Suisse, elle résume: «Mes dualités sont multiples. Je crois que je suis Kurde de cœur et de corps, et Suisse de tête. Ma partie cérébrale et politique vient de ma culture européenne, et ce qui est plus sensoriel de mes origines kurdes. L'art qui, selon moi, doit transcender nos contradictions et nos différentes identités et représentations, me permet le va-et-vient. Au travers du dessin, je peux rendre sensibles mes opinions politiques ou du moins mes préoccupations.» ■

SELON CERTAINS, L'INITIATIVE "POUR UNE ÉCONOMIE RESPECTANT LES LIMITES PLANÉTAIRES" METTRAIT EN PÉRIL UN CERTAIN MODE DE VIE !

## LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

TROUBLE - FÊTES!  
RABAT - JOIES!  
PISSE - FROID!



# SUISSE-UE: L'USS DEMANDE AU CONSEIL FÉDÉRAL DE REVOIR SA COPIE

Le résultat des négociations sur les Bilatérales III ne satisfait pas la faîtière syndicale, qui a adopté une résolution exigeant une meilleure protection des salaires et du service public.

**Antoine Grosjean**

Pour l'Union syndicale suisse (USS), l'accord annoncé fin décembre entre la Suisse et l'Union européenne sur les Bilatérales III n'est pas acceptable en l'état. Dans une résolution adoptée lors d'une assemblée extraordinaire des délégués le 31 janvier, la faîtière demande au Conseil fédéral de revoir sa copie, soit dans le cadre de négociations de politique intérieure avec les partenaires sociaux, soit en renégociant certains points avec la Commission européenne. «Les informations disponibles montrent malheureusement que la protection des salaires et le service public seraient menacés par l'accord», souligne cette résolution.

Les détails n'ont pas encore été divulgués, la Confédération et l'UE devant rédiger le texte final de l'accord d'ici au printemps. Mais d'ores et déjà, l'USS demande de nouvelles mesures. Elle dit soutenir «l'ouverture vers l'UE, pour autant que cette ouverture profite aux travailleurs et aux travailleuses et ne leur porte pas préjudice. La fin du statut indigne de saisonnier et l'introduction de la libre circulation des personnes avec des mesures d'accompagnement efficaces ont été de grandes avancées pour de meilleurs salaires et conditions de travail, pour lesquelles les syndicats se sont battus. L'accord négocié met en péril ce modèle de réussite.»

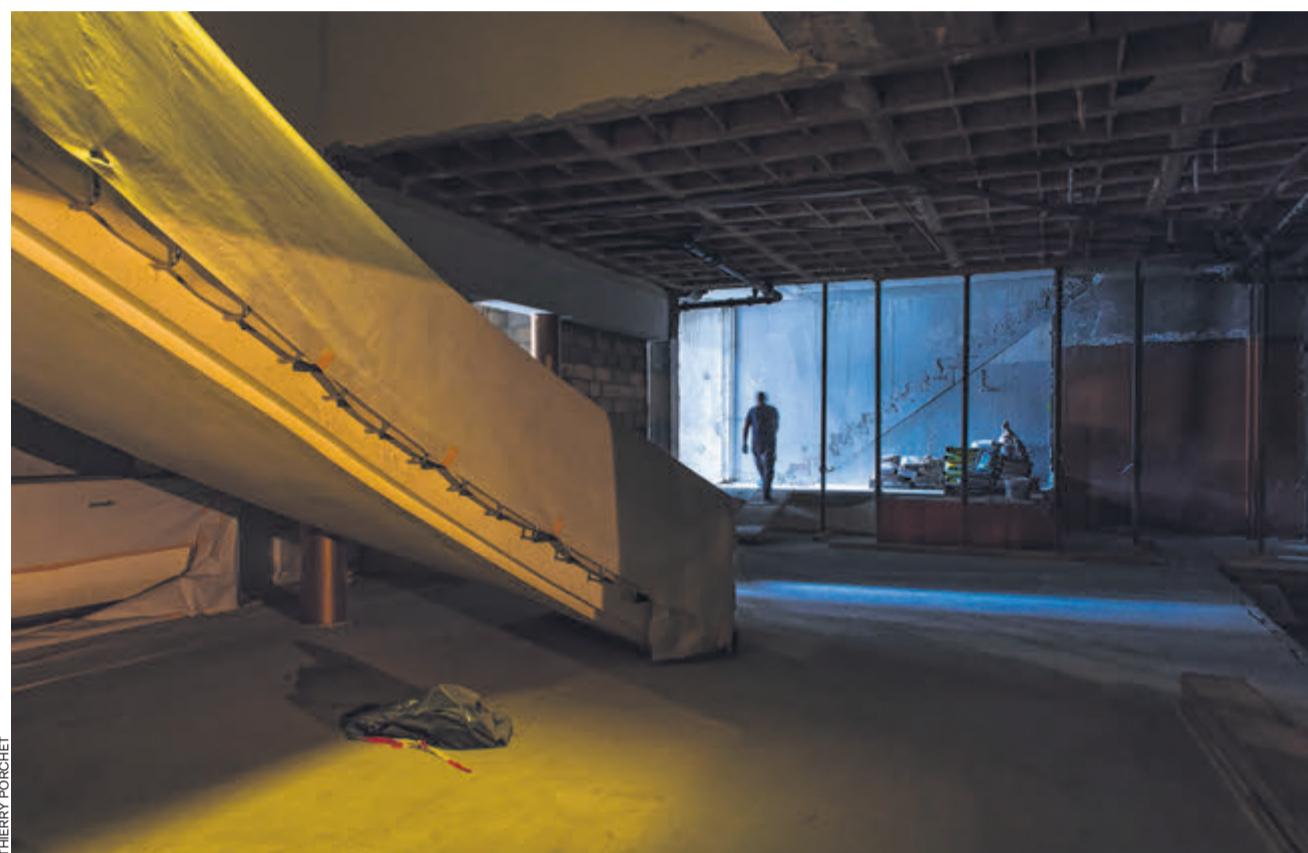
#### GARDE-FOUS

Les principaux points de friction ont déjà été indiqués en décembre, lors de l'annonce de l'accord. Il s'agit entre autres de la caution destinée à garan-

tir le paiement d'amendes en cas de non-respect des conventions collectives, dont le versement ne serait plus exigé systématiquement, mais seulement imposé aux entreprises ayant déjà commis des infractions. De plus, la possibilité d'interdire à celles-ci

«Si les travailleurs n'ont pas assez d'argent, ils devront dormir et manger dans des camionnettes ou sur des chantiers»

l'accès au marché suisse est remise en cause. La question des frais d'hébergement et de nourriture remboursés aux travailleurs détachés en Suisse pose aussi problème, la règle de l'UE stipulant que c'est le tarif en vigueur dans le pays d'origine qui s'applique, alors que le coût de la vie est bien plus élevé en Suisse. «Si les travailleurs n'ont pas assez d'argent, ils devront dormir et manger dans des camionnettes ou sur des chantiers», prévient l'USS. Par ailleurs, la réduction du délai d'annonce pour l'envoi de travailleurs détachés, qui passerait de huit à quatre jours, rendra plus difficiles les contrôles préalables. Enfin, l'USS ne veut pas d'une libéralisation totale du marché suisse de l'électricité, et elle craint que l'ouverture du trafic ferroviaire international de voyageurs à longue distance ne mette sous pression le délicat équilibre du système suisse de transports publics.



L'Union syndicale suisse estime qu'en l'état, l'accord avec l'Union européenne n'offre pas assez de garanties sur le respect, par les entreprises étrangères, des salaires et des conditions de travail en vigueur en Suisse, notamment sur les chantiers.

#### LISTE DE REVENDICATIONS

La résolution approuvée par les délégués de l'USS établit une liste de revendications. Cela va de l'introduction d'une responsabilité du maître d'ouvrage sur le respect des salaires en vigueur avec ses sous-traitants à l'interruption des travaux en cas d'infraction, en passant par une meilleure protection des travailleurs temporaires, des

critères moins exigeants pour l'extension des conventions collectives et une meilleure protection contre les licenciements. L'USS veut en outre que le Conseil fédéral renégocie la question des frais avec l'UE ou qu'à défaut, la législation suisse impose les tarifs en vigueur dans notre pays. Enfin, l'USS soutient la proposition du Conseil fédéral de soumettre le dossier de l'élec-

tricité à une décision séparée et défend une plus grande souveraineté dans le domaine ferroviaire. La position définitive de la faîtière syndicale sur l'accord sera toutefois fixée lors d'une assemblée des délégués qui aura lieu après les négociations de politique intérieure et après les décisions du Parlement. ■

# Orange: harcèlement moral institutionnel confirmé par la justice française

La Cour de cassation a rendu définitives les condamnations des deux ex-dirigeants de France Télécom, devenu Orange, dans l'affaire de la vague de suicides.

**Céline Ovadia**

Jusqu'au bout, ils se seront enfermés dans le déni. En vain. La Cour de cassation, plus haute autorité judiciaire française, vient de réitérer les condamnations pour «harcèlement moral institutionnel» de deux ex-dirigeants de France Télécom – devenu Orange en 2013 – dans l'affaire de la vague de suicides survenus il y a une quinzaine d'années. Celle-ci avait fait grand bruit à l'époque, une quarantaine d'employés de l'opérateur de téléphonie ayant mis fin à leurs jours entre 2008 et 2010.

De recours en recours, les deux prévenus n'auront cessé de rejeter toute responsabilité, depuis leur condamnation en première instance lors d'un procès emblématique en 2019. En septembre 2022, la Cour d'appel a atténué les premières sentences, en supprimant une peine de prison de 4 mois et en allégeant de dérisoires amendes à 15 000 euros. Mais le 21 janvier dernier, la Cour de cassation a rendu un arrêt confirmant leur culpabilité dans une politique d'entreprise fondée sur le harcèlement et la mise en danger de toute collectivité.

L'arrêt de la Chambre criminelle de la Cour de cassation inscrit dans la loi le délit du harcèlement moral institu-

tional, imposé par un management brutal qui veut ignorer jusqu'au bout la souffrance collective exprimée par les alertes et les plaintes syndicales, les suicides, les arrêts malades, les dépressions, etc.

#### SOUFFRANCE AU TRAVAIL CONTESTÉE

La contestation de cette souffrance s'exprimera par l'expression du dirigeant Didier Lombard «comme un effet de mode» en 2009 et surtout par le Plan Next dès 2006 qui prévoit de «faire partir par la fenêtre ou par la porte» 22 000 employés et déplacer 10 000 autres pour contourner un plan social, car la majorité des salariés (120 000) étaient fonctionnaires. Depuis 2004, la violence de ce management avait anticipé le recrutement de 4000 employés formés aux méthodes harcelantes pour réduire les effectifs dans toutes les structures du groupe. Mandaté auprès de la plus haute Cour de l'ordre judiciaire par trois organisations syndicales, la Confédération générale du travail (CGT), Force ouvrière et Sud Solidaires, M<sup>e</sup> Antoine Lyon-Caen commente l'importance de cet arrêt: «Le harcèlement moral institutionnel résultant d'une politique d'entreprise montre que le pouvoir de direction d'un employeur a des limites. Pour la première fois, et par cet arrêt, la

Chambre criminelle de la Cour de cassation reconnaît condamnable le harcèlement moral institutionnel, organisé par une entreprise.» Pour l'avocat, les enjeux de ce premier procès sur le harcèlement moral institutionnel ont été considérables, tant pour France Télécom que pour ceux qui ont nommé les souffrances endurées par les victimes du fait des agissements de cette entreprise. «La voie est désormais ouverte aux victimes pour la mise en cause d'une politique qui dégrade les conditions de travail, car le Droit ne produit d'effet que quand il est mobilisé.»

#### LA FABRIQUE DE LA VIOLENCE

«Si le premier procès de 2019 a démontré les mécanismes du harcèlement qui a mis en danger la vie des salariés, la Cour de cassation octroie aux juges la possibilité de porter leur regard sur l'organisation du travail et la politique de l'entreprise, rappelle Patrick Ackermann, premier représentant syndical de la Fédération Sud à porter plainte en décembre 2009 contre France Télécom. Notre combat a été juste, et aux syndicalistes, aux collectifs de s'engouffrer dans cette voie avec la mobilisation des parlementaires.»

Orange (ex-France Télécom), «affiche en 2024 une série mortifère de huit suicides dont trois en octobre et un en no-

vembre», révèlent Virginie Malavergne et Isabelle Jardillier, représentantes de la Fédération Sud PTT de l'Union Solidaires. «A Sud, lorsque de tels drames arrivent, nous avons un préalable: il y a

vers des sous-traitants ou ceux concernés par les départs volontaires que les risques de suicide apparaissent.»

**INSPекторS DU TRAVAIL INSUFFISANTS**

«France Télécom, devenu Orange en 2013, affiche en 2024 une série mortifère de huit suicides dont trois en octobre et un en novembre»

Virginie Malavergne et Isabelle Jardillier, représentantes de la Fédération Sud PTT de l'Union Solidaires.

un lien avec le travail. L'entreprise, elle, qualifie de décès brutal un suicide, et d'auto-agression les tentatives de suicide. Orange met en avant les difficultés familiales et entreveut systématiquement toute investigation en lien avec le travail pour dissimuler ses responsabilités. Nous essayons en intersyndicale de faire avancer les dossiers, dans un climat délétère où les salariés vont de plus en plus mal à cause des réorganisations permanentes. C'est dans les secteurs où les métiers sont renvoyés

# VENTE: AU RAYON DES DOLÉANCES

Alors que le projet d'ouvrir les magasins un dimanche par mois va de l'avant, des vendeuses rejettent la proposition et dénoncent des conditions de travail déjà difficiles.

**G**arder les commerces ouverts un dimanche par mois: l'idée suit son chemin, comme L'ES l'a relaté dans sa dernière édition, à la suite d'un avis positif de la Commission du Conseil national de l'économie, emboitant le pas à celle du Conseil des Etats. Mais qu'en pense le personnel de vente? Comment réagit-il à cette nouvelle dégradation potentielle de ses conditions de travail alors que la branche est déjà réputée pour ses bas salaires, la pénibilité de l'activité, les pressions subies et la difficulté des employées à concilier vie professionnelle et vie privée - le secteur compte une majorité de femmes. Quatre vendeuses souhaitant garder l'anonymat répondent à ces questions et parlent plus généralement de leur travail vu de ce qui a été hier leur job, ayant depuis jeté l'éponge ou été licenciées. ■

## TÉMOIGNAGES

### «JE M'ÉPUISAIS»

**Jarana, Vaud** - «Déjà qu'on est privés du samedi, comment pourrait-on encore aller travailler le dimanche?» Jarana pense à ses collègues. Elle, par contre, a donné sa démission, après plus de dix ans de service, tant ses conditions de travail se sont dégradées et sa santé avec. «J'ai essayé de faire de mon mieux, mais j'étais en train de m'épuiser et de me faire encore plus mal. Rester debout longtemps et porter de lourdes charges n'était plus possible.» Malgré sa situation précaire, elle veut voir le verre à moitié plein. «Mes filles sont heureuses de me voir à la maison, sourit-elle. Il m'arrivait comme responsable du magasin de rentrer après 20h et même plus tard, juste le temps de leur dire bonne nuit. Pour la vie familiale, c'est dur.» Jarana a pourtant aimé son travail. «Au début, l'ambiance était humaine, on était soudés, on s'entraînait et on travaillait avec joie. Actuellement, les gens engagés ne sont pas formés, donc ça surcharge tout le monde.» Plus spécifiquement, les changements incessants de gérance ont accentué la détérioration des conditions de travail. «Plusieurs personnes malades ont subi des pressions. Une collègue a même été appelée le jour de son opération pour savoir quand elle allait revenir.» Les horaires sont devenus également problématiques. «On ne touche plus les heures supplémentaires, car ils nous imposent des congés pour ne pas devoir payer les suppléments. Les plannings sont parfois fixés moins d'une semaine avant, sans compter les imprévus. Même celles et ceux qui travaillent à 50% doivent être disponibles à 100%.» Jarana cherche du travail, mais plus dans la vente. «Depuis la fin du Covid, les clients sont devenus plus agressifs, plus égoïstes, arrogants. On dirait qu'on est leurs esclaves.» ■ Aline Andrey



Bas salaires, pénibilité, horaires irréguliers: la branche de la vente est réputée pour des conditions de travail peu enviables.

### LES CANTONS NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT DEMANDEURS

La législation fédérale permet déjà l'ouverture des magasins quatre dimanches par an, sans devoir demander d'autorisation exceptionnelle. Les partisans des douze ouvertures dominicales annuelles estiment qu'il faut offrir plus de souplesse aux cantons. Mais ceux-ci sont-ils vraiment demandeurs? Unia a fait le décompte de ceux qui ont actuellement recours aux quatre dimanches ouverts par an, et cela semble loin de répondre à un besoin général. En effet, la majorité des cantons n'exploite même pas cette possibilité. A Genève, les commerces sont ouverts trois dimanches, et dans huit cantons (Argovie, Berne, Bâle-Ville, Lucerne, Nidwald, Schaffhouse, le Valais et Zoug), ce n'est le cas que deux fois par an. A Neuchâtel, il n'y a qu'une ouverture dominicale annuelle, et dans quatre cantons (Fribourg, le Jura, Uri et Vaud), il n'y en a même aucune. Ne restent que douze cantons (ou demi-cantons) qui ouvrent leurs magasins quatre dimanches dans l'année (Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell Rhodes-Extérieures, Bâle-Campagne, Glaris, les Grisons, Obwald, Saint-Gall, Soleure, Thurgovie, le Tessin, Zurich et Schwytz). Mais rien ne dit que ces derniers souhaiteraient pouvoir le faire un dimanche par mois. ■ AG

### «SIX JOURS PAR SEMAINE, ÇA SUFFIT»

**Ana, Fribourg** - Travailleur un dimanche par mois? Ana, qui est employée depuis près de dix ans dans un commerce de taille moyenne dans le canton de Fribourg, ne voit pas cette idée d'un bon œil. «Dans la vente, nous avons déjà des horaires très élargis par rapport aux autres professions, en particulier comparé aux gens qui travaillent dans des bureaux. Je fais une nocturne une fois par semaine, deux samedis par mois et il faudrait en plus travailler régulièrement le dimanche?» Elle a abordé le sujet avec ses collègues, qui sont du même avis qu'elle. «Les commerces sont déjà ouverts six jours par semaine, ça suffit. Il n'y a vraiment pas besoin d'ouvrir en plus un dimanche par mois. Si nécessaire, il y a les shops des stations-services.» Le dimanche est actuellement le seul jour de repos fixe le week-end pour les vendeuses, qui doivent souvent jouer les prolongations. «Une fois le magasin fermé, raconte Ana, il faut encore faire la caisse et ranger. Cela prend environ un quart d'heure et on n'est pas payées pour ça. Mais j'ai connu pire dans un précédent emploi, où j'avais parfois des journées de douze heures non-stop. Je devais manger sur place, en m'interrompant si un client arrivait. Ce n'est pas si rare dans la vente, même si ce n'est heureusement plus le cas dans mon emploi actuel.» ■ Antoine Grosjean

### «ON EST DEVENUS DES NUMÉROS»

**Maria, Vaud** - A l'idée de travailler 12 dimanches par année, les yeux de Maria s'écarquillent de surprise. «Déjà qu'on doit être disponible tout le temps dans la vente...»

«J'ai subi, comme mes collègues, beaucoup de harcèlement et de pression»

Pour l'heure, malgré ses quinze ans de loyaux services, Maria a été mise à la porte après six mois de congé maladie. «J'ai traversé une période tellement difficile avec la naissance prématurée de ma fille que je ne vais pas mourir pour un licenciement. Ce n'est pas la fin du monde!» soupire-t-elle, avec un certain soulagement dans la voix. «J'ai subi, comme mes collègues, beaucoup de harcèlement et de pression. Je me sentais nulle, car on me le disait tous les jours. Il n'y avait jamais de compliments. Au début, l'entreprise était quasi familiale, il y avait des valeurs. Depuis quelques années, on est devenus des numéros, avec un stress énorme en prime. Vous savez, quand je rentre dans un shop de station-service, il y a plus de personnel que dans le magasin, beaucoup plus grand, où je travaillais. Je devais

m'occuper de tout: la caisse, la mise en place, l'accompagnement des clients, faire les commandes, s'occuper de chauffer le pain, lire les circulaires, s'occuper des palettes, et on n'arrêtait pas de me dire: "Pourquoi t'as pas fait ça?" Ça me donnait juste envie de pleurer. Pendant quinze ans, j'ai tout donné pour ce boulot, avant ma santé, avant ma famille, sans aucune reconnaissance. Et maintenant... un licenciement. Je digère encore, mais je le vois comme une opportunité de faire quelque chose d'autre. J'aime travailler, et je vais trouver ailleurs. J'essaie de rester confiante et positive.» ■ AA

### «ON N'A PAS DE VIE DE FAMILLE»

**Lurds, Neuchâtel** - «On nous demande sans cesse de nous adapter et de travailler plus, mais à un moment donné, ce n'est plus possible.» Après avoir été employée pendant près de vingt ans chez Coop, Lurds a remis sa démission en novembre dernier. La pénibilité des horaires de travail et le manque de perspectives de progression professionnelle ont fini par avoir raison de sa motivation. «Les horaires n'arrêtent pas de changer, c'est comme du travail sur appel. Souvent, ce n'est qu'en arrivant le matin qu'on nous dit jusqu'à quelle heure on doit rester. Des fois, il faut être là de l'ouverture à la fermeture du magasin, avec une longue pause de deux heures à midi. Mais malgré ça,

on n'a pas forcément le temps de rentrer chez soi manger, alors on reste sur place et on ne se repose pas vraiment.» Autrement dit, les vendeuses doivent être en permanence à la disposition du magasin: «Je travaillais tous les samedis, sans avoir un jour fixe de libre dans la semaine. Et quand on demande des congés ou des vacances, ce sont toujours les besoins de l'entreprise qui passent en premier.» Lurds confie que ces conditions de travail ont eu des conséquences néfastes sur sa santé, tant mentale que physique. En plus, les salaires ne sont pas mirabolants: «Avec un CFC et presque vingt ans d'ancienneté, je ne gagnais que 4500 francs brut par mois. J'ai fini par être nommée responsable du rayon boulangerie, mais je n'en avais que le titre et devais tout faire, y compris le service. Alors je travaillais aussi pendant mes pauses, pour passer les commandes, etc. Dans ce métier, on n'a déjà pas de vie de famille. S'il faut en plus faire un dimanche par mois, ça n'est pas acceptable!» ■ AG

# Suspension d'une CCT = baisse des salaires

La disparition ou la suspension d'une convention collective de travail (CCT) peuvent avoir des conséquences dramatiques pour les salariés concernés, en particulier sur le plan des revenus. L'exemple de la branche de la coiffure.

**Jean-Claude Rennwald**

**B**ien que les CCT occupent une place importante sur le marché du travail suisse, on ne connaît guère leur impact, ni sur les entreprises, ni sur les travailleuses et les travailleurs. Les salaires sont-ils plus élevés dans un secteur économique soumis à une CCT? Si oui, est-ce que ce sont les salariés, les entreprises ou les clients qui doivent assumer ces salaires?

### DEUX ANS DE VIDE CONVENTIONNEL...

Dans le cadre d'un master à l'Université de Berne, une étude menée dans la branche de la coiffure, rapportée dans le numéro de décembre 2024 de *La Vie économique*, répond à ces questions. Elle a examiné l'impact des salaires minimums négociés par les partenaires sociaux sur la répartition salariale dans ce secteur. Or, cette branche a connu un vide conventionnel de 2007 à 2009, les partenaires sociaux n'étant pas parvenus à s'entendre sur une nouvelle convention.

### ... ET FORTE BAISSE DES SALAIRES

Le résultat ne s'est pas fait attendre. L'étude montre que la part des bas salaires a nettement augmenté, alors que les salaires les plus bas ont disparu dès 2010, au moment de la réintroduction des salaires minimums. L'analyse suggère aussi que la suspension de la CCT a entraîné une baisse moyenne des salaires de 6,1%, les salaires des 10% des travailleuses et des travailleurs les moins bien payés ayant même diminué d'environ 18%. Parmi le personnel très bien

payé du secteur, on n'a en revanche pas observé d'effet salarial à la baisse. L'étude montre aussi que les salaires sont repartis à la hausse après la réintroduction de la CCT en 2010, mais qu'il a fallu attendre 2012 pour qu'ils se remettent entièrement de la suspension de la CCT.

### UNE ARME CONTRE LA SOUS-ENCHÈRE

Dans l'ensemble, cette analyse montre que les salaires minimums fixés dans une CCT stabilisent la rémunération des personnes à bas revenu, tandis que l'ab-

sence de CCT entraîne une baisse de ces salaires. Autrement dit, les conventions collectives sont une arme essentielle pour combattre la sous-enchère salariale. Il est bon de le rappeler avec force aujourd'hui, dans la mesure où une extension facilitée ou non des CCT pèsera d'un poids important dans l'appréciation que les syndicats porteront sur les accords entre la Suisse et l'Union européenne, mais aussi parce que la moitié des salariés suisses ne bénéficient pas d'une convention collective de travail. ■

# BATEAU, BOULOT, DODO

Depuis décembre, un bateau de dernière génération a grossi la flotte de la CGN qui fait la navette entre Lausanne et Evian. Reportage avec les pendulaires qui traversent tous les jours le lac pour aller au travail.

**Antoine Grosjean**

Photos Olivier Vogelsang

Il n'est pas encore 7h. A Evian, le lac et le ciel se confondent dans la pénombre de ce matin d'hiver. Un bus décharge sur le quai son lot de pendulaires, qui s'engouffrent dans la salle d'attente de l'embarcadère de la CGN, déjà noire de monde. Soudain, les portes coulissantes s'ouvrent et la foule déferle sur le ponton, marchant d'un pas pressé sous une pluie battante pour s'embarquer à bord du bateau qui fait la navette avec Lausanne. Certains emportent leur trottinette électrique ou leur vélo pliable. Flambant neuf, l'*Evian-les-Bains* a été mis en service le 16 décembre. Premier né des Naviexpress, destinés à renouveler la flotte vieillissante de la CGN (lire encadré ci-après), il sera bientôt rejoint par son jumeau, le *Thonon-les-Bains*. Ces bateaux de dernière génération, longs de 61 mètres, fonctionnent avec une propulsion hybride, électrique et thermique. Une petite révolution pour la compagnie lémanique.

## EQUIPAGES EN FORMATION

Au niveau supérieur, dans le poste de commande high-tech, deux capitaines sont à la manœuvre. Ils sont encore en train de se familiariser avec les spécificités du Naviexpress: «Nous devons nous habituer à la manière de piloter un bateau hybride», confie le capitaine Christophe Guillot, qui navigue sur l'*Evian-les-Bains* depuis deux semaines seulement. Jusque-là, six capitaines ont été formés pour prendre en main ces bateaux. D'autres sont en formation, ainsi que des techniciens. Contrairement aux voitures hybrides, ici, c'est le pilote qui passe manuellement de la propulsion électrique, utilisée uniquement pour les manœuvres de départ et d'arrivée, à la propulsion thermique. Cette dernière assure la traversée, en rechargeant au passage les batteries. «C'est lors des manœuvres qu'on consomme d'habitude le plus de carburant», souligne Christophe Guillot. Avec ce système hybride, et une construction en aluminium particulièrement légère, la consommation de carburant est ainsi divisée par deux par rapport à un bateau de taille comparable. Un bienfait pour le climat et pour les finances de la CGN. De l'intérieur, on ne perçoit pas vraiment que le bateau est en mouvement: le lac étant calme ce matin-là, on a l'impression de glisser sur la surface du Léman. Quant au bruit du moteur, il s'entend à peine, même en mode thermique. De larges baies vitrées, un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite, un bar (pas encore en service), deux zones «silence», un espace lounge dans la 1<sup>re</sup> classe, quatre terrasses extérieures pour les beaux jours: tout cela complète l'impression de confort du Naviexpress.



En décembre, le Naviexpress «Evian-les-Bains», un bateau hybride de dernière génération, est venu grossir la flotte de la CGN. De nombreux frontaliers l'empruntent tous les jours pour venir travailler à Lausanne. Un deuxième, le «Thonon-les-Bains», sera mis en service bientôt.



Sur certaines courses très fréquentées, le nombre de places assises ne suffit pas, même si le Naviexpress en offre davantage que les autres bateaux. De nombreux passagers restent debout, ou assis sur les escaliers.



Sur le bateau, on croise même des poussettes, de jeunes mères faisant l'aller-retour quotidiennement avec leurs enfants. Ceux-ci vont à la crèche pendant que leurs mères vont travailler.

## PASSAGERS DEBOUT

L'un de ses avantages est aussi d'offrir davantage de places assises que ses prédécesseurs, soit 600 sur un total de 700. Mais aux heures de pointe, quand les frontaliers franchissent le Léman par voie lacustre pour aller au travail en Suisse ou en revenir, ce n'est quand même pas suffisant. Sur le pont de 2<sup>e</sup> classe, de nombreux passagers restent debout, ou assis sur les escaliers. La zone de 1<sup>re</sup> classe, par contre, n'affiche pas complet. «À Thonon, quand la 2<sup>e</sup> classe est complète, on nous laisse aller en 1<sup>re</sup>, remarque une dame. Mais pas ici.» Le directeur général de la CGN, Pierre Imhof, qui nous accompagne sur cette traversée, confirme qu'il y a une demande croissante pour ce mode de transport lacustre: «Sur les trois courses

matinales qu'effectue le Naviexpress, deux comptent en moyenne 300 passagers, et celle de 6h55, la plus fréquentée, le double.» Bon an, mal an, la CGN totalise environ 2 millions de passagers annuels sur ses lignes de transport public, avec une croissance annuelle de 5%, auxquels s'en ajoutent près de 800 000 sur les croisières touristiques. Pauline et Sébastien discutent debout, à côté du compartiment où ils ont posé leurs vélos pliables. A force de se croiser régulièrement sur les bateaux de la CGN, qu'ils empruntent depuis respectivement sept et six ans, ils ont fini par faire connaissance. La traversée ne durant qu'une demi-heure, le bateau est de loin le moyen le plus rapide de se rendre à Lausanne pour ces Haut-Savoyards. «Je suis venu quelquefois en voiture, raconte Sébastien. C'était

horrible! Avec les bouchons, on peut prendre jusqu'à trois heures pour aller d'Evian à Lausanne.» Quant au train, ce n'est guère mieux: le trajet dure entre deux heures et deux heures et demie, avec minimum deux changements. Sur le pont inférieur, on croise même des poussettes. «Ce nouveau bateau est spacieux, c'est plus pratique pour passer avec la poussette», note Julie, qui fait la traversée tous les jours avec son petit Raphaël, âgé de 1 an. Pendant qu'elle travaille à Lausanne, lui va à la crèche. «Le matin, ça va, on s'amuse, on fait le tour du bateau. Mais le soir, quand il est fatigué, c'est plus compliqué.»

## SENSIBLE AUX INTEMPIERIES

L'arrivée du Naviexpress est appréciée, avec toutefois quelques bémols: «Les gens sont contents d'avoir des beaux

bateaux, mais on préférerait qu'il y ait davantage de courses, notamment le soir, lâche Sébastien. Ce bateau est déjà trop petit.» Autre regret: «La promesse, c'était aussi qu'il puisse naviguer par tous les temps. Or, ce n'est pas vraiment le cas.»

En effet, il est déjà arrivé que le Naviexpress reste à quai à cause des mauvaises conditions météorologiques, et soit remplacé par un bateau d'une génération précédente. «Avec seulement 1,60 m de tirant d'eau, il offre une grande prise au vent, explique Pierre Imhof. Mais c'est un prototype. Il est prévu d'y apporter quelques adaptations, notamment d'augmenter la puissance latérale et en marche arrière pour améliorer la manœuvrabilité.»

Le bateau arrive à Ouchy, où il déverse ses centaines de passagers en seulement trois minutes, grâce à ses passerelles plus larges et automatisées. Tous se précipitent vers la station de métro. «Nous avons dû coordonner les horaires des lignes d'Evian et de Thonon pour que le métro puisse absorber le flux, précise Pierre Imhof. Avec les autres bateaux, comme il faut plus de temps pour que tout le monde descende, il y a deux rames qui peuvent partir.»

Une fois les derniers retardataires débarqués, l'*Evian-les-Bains* repart quasi à vide, en sens inverse, dans les premières lueurs de l'aube. Ce sera son dernier aller-retour de la journée. Pour pouvoir ajouter d'autres courses, il faudra que la CGN forme suffisamment d'équipages. ■

Notre vidéo:  
evenement.ch/videos



## FLOTTE RENOUVELÉE

Les deux Naviexpress construits par la CGN, en partenariat avec le constructeur lucernois Shiptec, ont coûté 30 millions de francs chacun. Ce montant a été financé par un emprunt. Quant aux coûts d'exploitation, ils sont couverts à 50% par les collectivités françaises, à 26,5% par le Canton de Vaud et à 23,5% par la Confédération. Dans un second temps, leur toit sera équipé de panneaux solaires, qui contribueront à recharger les batteries. A terme, les Naviexpress remplaceront progressivement la flotte actuelle de la CGN, dont les bateaux ont entre 30 et 70 ans d'âge, sans compter les bateaux «Belle Epoque». ■



Jusque-là, six capitaines ont été formés pour piloter ce nouveau type de bateaux. D'autres suivront. La prise en mains du Naviexpress demande quelque temps.



A l'arrivée à Ouchy, les centaines de passagers débarquent en seulement trois minutes, grâce à une passerelle plus large et automatisée. Ils se précipitent ensuite vers la station de métro.

# Initiative pour des multinationales responsables

La Suisse est bientôt le dernier pays d'Europe à ne pas avoir de loi pour la responsabilité des multinationales. Aide-nous à récolter 100 000 signatures en 30 jours.

Remplis le formulaire, tu recevras ensuite la feuille de signature gratuitement par la Poste.

**Signe l'initiative maintenant!**

[Signer l'initiative](#)

## Rétrocession des contributions de solidarité dans l'industrie des machines

Pour l'année passée également, tous les membres d'Unia qui ont travaillé pour une entreprise assujettie à la CCT MEM recevront de leur employeur une «attestation de contributions de solidarité».

En règle générale, cette attestation est jointe par les entreprises au décompte de salaire de janvier ou de février. Si ce n'est pas le cas, l'attestation peut être retirée auprès du bureau du personnel.

Ce document est un titre confirmant que la contribution de solidarité de Fr. 60.- a été prélevée sur le salaire pour l'année passée. Pour les membres du syndicat Unia dont le secrétariat a duré toute l'année et qui ont travaillé dans des entreprises assujetties à la CCT MEM, la rétrocession se situe, en fonction du montant de leur cotisation de membre,

**entre 200 et 320 francs**  
(si les cotisations de membre sont supérieures à 370 francs).

■ En cas de perte de l'attestation personnelle, la rétrocession est également perdue!

■ Merci de faire valoir votre attestation d'ici au 31.12.2025 au plus tard!

Tous les membres du syndicat Unia ont la possibilité de remettre ce titre personnellement ou par poste au secrétariat Unia concerné (prière d'indiquer le compte de chèques postaux ou le compte bancaire). En cas de problèmes ou de questions, les collègues sont priés de s'annoncer auprès de leur secrétariat Unia de la région/section ou auprès du secrétariat central du syndicat Unia à Berne.



Terre des hommes  
Aide à l'enfance.

**Chaque enfant dans le monde a le droit de manger à sa faim.**

Tout simplement, avec votre don.

[tdh.ch/toutsimplement](http://tdh.ch/toutsimplement)

## L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ SYNDICALE EN SUISSE ROMANDE ET AILLEURS ?

**ABONNEZ-VOUS À L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL**

et offrez-vous un regard sur les enjeux sociaux, ici et dans le monde.



### DEUX MOIS D'ESSAI GRATUITS?

- Je souhaite recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 2 mois.  
 Je souscris un abonnement standard à 60 fr. par an.  
 Je souscris un abonnement de soutien à 100 fr. par an.

Nom, prénom, adresse

---



---

À retourner à *L'Événement syndical* · pl. de la Riponne 4 · 1005 Lausanne ou à [administration@evenement.ch](mailto:administration@evenement.ch) · [evenement.ch/abonnement](http://evenement.ch/abonnement) · tél. 021 321 14 60

**WWW.EVENEMENT.CH**

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

[FACEBOOK.COM/EVENEMENT.CH](https://facebook.com/evenement.ch)

[INSTAGRAM.COM/EVENEMENT.CH](https://instagram.com/evenement.ch)

[YOUTUBE.COM/@LEVENEMENTSYNDICAL](https://youtube.com/@levenementsyndical)

[CH.LINKEDIN.COM/COMPANY/L-EV-NEMENT-SYNDICAL](https://ch.linkedin.com/company/l-ev-nement-syndical)

DÉCOUVREZ AUSSI NOS VIDÉOS



**L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL**  
Place de la Riponne 4  
1005 Lausanne  
Tél. 021 321 14 60  
Fax 021 321 14 64  
[redaction@evenement.ch](mailto:redaction@evenement.ch)  
[www.evenement.ch](http://www.evenement.ch)

**ÉDITEUR** *L'Événement syndical*

Syndicat Unia

**PRÉSIDENTE** Véronique Polito

**RÉDACTRICE EN CHEF PAR INTÉRIM**

Sonya Mermoud

**ADMINISTRATRICE** Barbara Buffa  
**JOURNALISTES** Sonya Mermoud,  
Aline Andrey, Manon Todesco,  
Jérôme Béguin, Antoine Grosjean

**COLLABORATEURS RÉGULIERS**

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,  
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,  
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

**PHOTOGRAPHES**

Thierry Porchet,  
Olivier Vogelsang

**RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE**

Virginie Zimmerli

**ABONNEMENTS** 19 éditions par an  
Abonnement annuel Fr. 60.-  
Abonnement de soutien Fr. 100.-  
[administration@evenement.ch](mailto:administration@evenement.ch)

**PUBLICITÉ** [pub@evenement.ch](mailto:pub@evenement.ch)

**CONCEPTION & MISE EN PAGES**  
Atoll "lots graphiques"  
Catherine Gavin

**IMPRESSION**  
Pressor SA, Delémont  
Tirage contrôlé 46 012 exemplaires

# DES TRAVAILLEURS RÉCOMPENSÉS POUR LEUR LUTTE SYNDICALE

Les ouvriers de Vetropack ont reçu la médaille d'argent du prix 2024 de la Personnalité du journal «La Côte». L'occasion de faire le point avec l'un d'eux, presque une année après le début du combat.

**Aline Andrey**

**L**e 23 janvier, les travailleurs de la verrerie de Saint-Prex ont été honorés du deuxième prix de la Personnalité, derrière le comité de la Cantonale de Jeunesse de Givrins, à la suite du vote des lecteurs et des journalistes de La Côte, ainsi que de personnalités de la région. Joint par téléphone, Joaquim Teixeira ne cache pas sa satisfaction vis-à-vis de ce prix symbolique: «Nous sommes très reconnaissants. On a bataillé, on a fait notre devoir, avec l'aide de la commission du personnel et d'Unia, nous sortons dignes. Nous aurions aimé un plan social meilleur, mais nous avons réussi à l'améliorer sur beaucoup de points.» Pour mémoire, le 7 mars, la direction de Vetropack annonçait vouloir fermer son site de Saint-Prex vieux de 113 ans. Le 11 mars, une assemblée réunissait près de 150 des 175 salariés. Manifestations, appels aux politiques, pétition, actions symboliques, grève, les travailleurs auront tout essayé pour sauver la

dernière verrerie de Suisse. Le four historique sera finalement éteint abruptement le 27 juin. Depuis, l'usine de production est démantelée peu à peu. Officiellement près d'une soixantaine de personnes sont encore salariées, y compris celles en préretraite ou en arrêt maladie. «En activité, il reste une trentaine d'employés, deux équipes pour le traitement du verre, la logistique, la délocalisation de la production, le démontage. Une partie des machines et des moules partent en Autriche, d'autres seront vendus ailleurs. J'ai vu des machines neuves arriver en 2001 et, là, je les vois partir. Il reste aussi quelques personnes dans l'administration, les RH. Mais le lieu ressemble à une usine fantôme. Et la nuit, moi qui vis à côté, je ne vois plus aucune lumière. Tout est mort», raconte Joaquim Teixeira. En ce 28 janvier, il confie être en train d'épuisser son bureau: «Demain, c'est mon dernier jour. J'ai un sentiment de tristesse et de rage à la fois. Mais on ne peut plus rien faire.»



Le 23 janvier, les travailleurs de la verrerie de Saint-Prex ont été honorés du deuxième prix de la Personnalité décerné par le journal La Côte.

NICOLE VASSALI/UNIA Vaud



De mars à juin 2024, les employés de Vetropack soutenus par Unia auront tout essayé pour sauver la dernière verrerie de Suisse.

## DES EMPLOYÉS POLYVAENTS

Le collaborateur de 45 ans a été engagé dans une autre entreprise. Il confie avoir retrouvé facilement un autre poste, à sa grande surprise: «Au début, je craignais vraiment pour mon avenir. Puis, je me suis rendu compte qu'avec mes cinq casquettes et mon expérience qui démontre ma grande polyvalence, j'avais des chances. J'ai postulé à deux endroits et j'ai été pris. D'autres collègues ont aussi trouvé du travail, un peu partout, dans la logistique, mais pas seulement. Mais certains sont toujours au chômage. Quelques-uns ont même décidé de repartir au pays, au Portugal. Pour ceux qui ont 58 ou 59 ans, c'est

compliqué.» En effet, ce n'est qu'à partir de 60 ans que le plan social permet aux travailleurs de rester sous contrat, jusqu'à une préretraite fixée à 62 ans. Nicole Vassalli, secrétaire syndicale responsable du secteur Industrie d'Unia Vaud, souligne cependant que les employeurs de la région ont fait preuve de sensibilité vis-à-vis des employés de Vetropack: «C'est la première fois que nous avons reçu des propositions de postes à Unia à l'intention de travailleurs.»

*Quid de l'usine et du terrain? Pour l'heure, le démantèlement devrait se poursuivre jusqu'au début de 2026. Sauver l'entreprise, voire la transformer*

pour qu'elle devienne un centre de lavage aurait certainement été trop onéreux, selon Joaquim Teixeira. «Les bâtiments sont vétustes. Les rénover aurait coûté beaucoup.» Par rapport au projet Bottle Back (voir ci-dessous), il salue l'initiative: «Cette économie circulaire est excellente pour l'environnement. Dommage que les bouteilles mises en circulation ne seront pas produites en Suisse...» ■

*Retour sur la lutte des travailleurs de Vetropack: evenement.ch/articles/nous-avons-perdu-la-verrerie-mais-nous-partons-la-tete-haute*

# Des vignerons veulent réduire leur impact écologique

Réutiliser au lieu de produire ou de recycler, le projet de l'association de vignerons Bottle Back est en train de mettre en place un cycle vertueux et écologique de lavage de bouteilles.

**Aline Andrey**

«Pourquoi casser des bouteilles de vin en parfait état?» La question posée par une poignée de vigneronnes vaudoises a débouché sur le lancement d'un projet prometteur le 18 juin 2023. Depuis, Bottle Back – anglicisme qui dévoile l'ambition nationale de l'initiative – est devenue une association, avec une quarantaine de membres principalement romands, qui développe son concept circulaire. La filière permet déjà la réutilisation des flacons. «Le simple fait de réutiliser une bouteille plutôt que de la jeter après une utilisation unique permet d'économiser de l'énergie, de réduire

la surexploitation des matières premières et de baisser l'empreinte carbone dans le secteur viticole afin de préserver notre environnement», explique l'association.

«Cela permet un véritable impact qui est simple et très efficace. Planter des arbres par exemple, comme je le fais sur le domaine du Satyre, est beaucoup plus compliqué», explique Noémie Graff, l'une des initiatrices de Bottle Back avec Catherine Cruchon, œnologue à Echichens, et Laura Paccot du domaine La Colombe, à Féchy. L'expérience pilote porte sur la mise en circulation d'environ 80 000 bouteilles, subventionnée par le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) du canton de Vaud. En janvier 2026, deux millions de contenants lavables, pour le nouveau millésime, seront mis en circulation avec la mention Bottle Back. Un changement d'échelle, qui reste toutefois une goutte d'eau face aux 130 000 millions de bouteilles de vin produites en Suisse. Sauf que l'expérience pourrait faire boule de neige...»

## PROCESSUS PARTICIPATIF

En une année et demie, de nombreux professionnels ont exprimé leur intérêt et plusieurs acteurs ont rejoint le

processus. La Haute école de viticulture et œnologie de Changins a planché sur la viabilité sanitaire du processus de nettoyage industriel, pour l'analyse de la stabilité hygiénique des contenants dans le temps après le lavage. Deux types de flacons ont été choisis ainsi que la colle hydro soluble pour que l'étiquette se décolle facilement. «On a sélectionné ensemble la forme des bouteilles, la colle et les papiers, pour faciliter la logistique. Mais les étiquettes restent personnelles», précise Noémie Graff.

La démarche a été pensée pour rendre le processus du retour simple et attractif. «Il s'agit d'optimiser le trajet», souligne la vigneronne. Les points de collecte existent déjà dans les domaines viticoles, mais les déchetteries ont aussi un rôle clé à jouer à l'avenir, selon l'association Bottle Back. «Les grands distributeurs comme Oenolog – société basée à Monthey – pourrait faire le lien entre les vignerons et les clients, ainsi qu'avec les centres de lavage. Nous avons travaillé avec la société Univerre à Sierre durant la première année de test et maintenant avec Vetrum à Zurich, précise Noémie Graff. Nous pourrions envisager aussi un partenariat avec La Poste.» Elle rappelle encore que cette opéra-

tion de lavage était très répandue jadis chez les vignerons qui nettoyaient eux-mêmes les bouteilles: «Le tout-jetable issu des Trente glorieuses a réduit de beaucoup la pratique, même si elle a persisté dans certaines caves. Avec l'augmentation des volumes, re-

prendre ce vieux principe du réutilisable nécessite quelques adaptations logistiques. C'est un défi que notre association tente de relever.» ■

Plus d'informations: bottleback.ch/

## GAIN ENVIRONNEMENTAL IMPORTANT

«La bouteille lavable génère 85% de gaz à effet de serre de moins que son équivalent à usage unique.» L'association Bottle Back vise donc l'efficacité. Elle précise également que 40% à 50% du bilan carbone d'un domaine viticole provient du flacon. La réutilisation permet également de préserver le sable, «une ressource naturelle limitée dont l'extraction – énergivore et polluante – fragilise les écosystèmes». Quelque 50 milliards de tonnes par an sont extraites dans le monde, ce qui en fait la 2<sup>e</sup> ressource la plus utilisée (après l'eau). Le lavage permet aussi d'éviter le recyclage du verre dont le procédé est particulièrement énergivore, le verre brisé étant fondu à plus de 1500°C pendant 24 heures, au lieu de 80°C pendant 20 minutes pour le nettoyage. «Après une seule réutilisation, l'impact envi-

ronnemental est incroyable. On estime par ailleurs que la bouteille peut être lavée une cinquantaine de fois, indique Noémie Graff. Comme le prix du sable et de l'énergie vont continuer à augmenter, la réutilisation des bouteilles va gagner en prégnance.» Le témoignage de certains consommateurs la conforte dans cette idée. «J'ai souvent entendu des gens dirent à quel point le bruit de la bouteille qui se casse dans le container leur fait mal au cœur.»

Selon la vigneronne, la fermeture de Vetropack a rendu le projet encore plus indispensable écologiquement: «Nos bouteilles étaient fabriquées à Saint-Prex. Ce n'est malheureusement plus le cas, et le recyclage non plus. Reste donc le nettoyage, seule filière qui persiste sur notre territoire, et que nous devons à tout prix garder et valoriser.» ■



PONTUS WALLSTEN

Des vigneronnes et des vignerons soucieux de l'environnement ont créé l'association Bottle Back.

# GÉORGIE: LA CONTESTATION CONTRE LE GOUVERNEMENT S'INSCRIT DANS LA DURÉE

Malgré la répression, les Géorgiens sont dans la rue depuis fin novembre pour dénoncer les fraudes électorales et le tournant prorusse et autoritaire du gouvernement. Le mouvement citoyen est aujourd'hui confronté à de nombreux défis pour atteindre ses objectifs.

Clément Girardot

Cela fait déjà plus de deux mois que les Géorgiens descendent chaque soir dans les rues pour dénoncer la suspension des négociations d'adhésion avec l'UE annoncée le 28 novembre dernier. Les citoyens appellent aussi à la tenue de nouvelles élections libres et transparentes, alors que le scrutin frauduleux du 26 octobre a reconduit le parti Rêve Géorgien au pouvoir pour quatre ans. «Brûlons l'oligarchie» est devenu un des slogans les plus populaires parmi les manifestants qui dénoncent la mainmise de l'oligarque Bidzina Ivanichvili sur la nation caucasienne de 3,7 millions d'habitants. Cet homme d'affaires, âgé de 68 ans et fondateur du Rêve Géorgien, gouverne en sous-main le pays depuis 2012. Sa fortune est estimée à 25% du PIB national, il contrôle une grande partie de l'économie et des médias, toutes les institutions politiques, la justice et la police.

«Nous devons être actifs sur les réseaux sociaux pour combattre la désinformation»

En contradiction avec les aspirations européennes et démocratiques de la population, il a progressivement orienté son régime vers une ligne prorusse et une gouvernance autoritaire.

#### CRISE DES DROITS HUMAINS

D'après le rapport 2025 de l'ONG Human Rights Watch, le Rêve Géorgien a conduit en 2024 le pays à une «crise des droits humains». Encore impensable voici quelques années, la répression des manifestations pacifiques a été marquée par un usage planifié de la violence et de nombreux cas de mauvais traitements et de torture. Une quarantaine de citoyens arrêtés depuis fin novembre sont toujours incarcérés, dont la journaliste Mzia Amaglobeli



«Je suis favorable à l'organisation d'une grève plus dure et au blocage non seulement de la capitale mais du pays tout entier», affirme Lela Jobava, journaliste et activiste.

qui a démarré une grève de la faim le 12 janvier.

Malgré la mobilisation populaire, le gouvernement campe sur ses positions et n'envisage ni l'organisation de nouvelles élections, ni la libération des prisonniers politiques, exacerbant une des plus graves crises politiques que traverse le pays depuis son accession à l'indépendance en 1991. «Nous sommes dans une confrontation entre la rue et le régime. Nous n'avons aucune certitude, l'évolution de la situation dépendra du rapport de force et tous les scénarios sont possibles», estime Davit Zedelashvili, juriste proche de l'opposition.

#### ORGANISATION HORIZONTALE

La crise pourrait se prolonger pendant des semaines, voire des mois, et aboutir soit à un compromis concernant la tenue de nouvelles élections, soit à l'affondrement du régime ou encore à sa consolidation grâce à une répression plus féroce.

«Ce mouvement n'est dirigé par personne, les citoyens continuent de se battre malgré les violences et les traitements inhumains, car ils savent que ce sera bien pire s'ils s'arrêtent», affirme Katie Shoshiashvili, chercheuse à Transparency International Georgia. Nous aurons alors dans notre pays une autorocratie de type russe, ce qui enterrera notre souveraineté et notre démocratie.»

L'organisation horizontale et l'absence d'institutionnalisation du mouvement est une force face à la répression mais aussi une faiblesse pour pouvoir mener des actions sur les lieux de travail.

#### PURGE DES VOIX CRITIQUES

Dans la fonction publique, certaines initiatives de syndicalisation arrivent tard face à la purge des voix critiques. L'absence d'organisation collective des travailleurs caractérise aussi le secteur privé. Mais une initiative partagée sur les réseaux sociaux a permis d'organiser une grève de trois heures le 15 janvier



«Nous sommes dans une confrontation entre la rue et le régime. Nous n'avons aucune certitude, l'évolution de la situation dépendra du rapport de force et tous les scénarios sont possibles», estime Davit Zedelashvili, juriste proche de l'opposition.

dernier, principalement suivie dans la capitale Tbilissi. De nombreux employés du secteur des services ont cessé le travail et certains commerces ont baissé le rideau. La grève était aussi soutenue par des employeurs opposés à la dérive autoritaire et prorusse du Rêve Géorgien. Près de 2500 entreprises se sont regroupées dans la plateforme Free Business et ont signé une déclaration demandant la tenue de nouvelles élections.

#### COMBATTRE LA DÉSINFORMATION

Le mouvement citoyen est aujourd'hui confronté à plusieurs défis: l'endurance, l'élargissement de la mobilisation et la diversification des modes d'action. «Je suis favorable à l'organisation d'une grève plus dure et au blocage non seulement de la ville mais du pays tout entier», affirme la journaliste et activiste Lela Jobava. Les propositions d'action sont principalement discutées sur le groupe Facebook Daitove qui rassemble 255 000 membres.

Dimanche dernier, les manifestants ont partiellement bloqué la principale entrée routière de Tbilissi à l'appel de Daitove.

«Nous devons être actifs sur les réseaux sociaux pour combattre la désinformation. Les partis d'opposition et les ONG doivent travailler avec les partenaires américains et européens pour augmenter les sanctions contre le Rêve Géorgien», soutient de son côté Data Kharashvili, un manifestant qui avait été arrêté et tabassé début décembre. D'après l'ONG Transparency International, près de 150 responsables liés au Rêve Géorgien - dont Bidzina Ivanichvili - font actuellement l'objet de sanctions (principalement des interdictions de séjour) de la part des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de quelques pays européens. Les manifestants espèrent que les pressions internationales, couplées à une mobilisation domestique sans faille, ébranleront progressivement le régime du Rêve Géorgien. ■

## Les richesses concentrées dans une poignée de mains

Dans son dernier rapport, l'ONG Oxfam dénonce un accroissement des inégalités mondiales. Son partenaire, Solidar Suisse, présente la situation dans notre pays. Repères.

Sonya Mermoud

En marge du récent Forum économique mondial de Davos, plus connu sous l'acronyme anglais WEF, l'ONG Oxfam a publié son rapport 2025 sur les inégalités mondiales. Selon ce document, intitulé *L'art de prendre sans entreprendre*, la fortune des milliardaires a augmenté l'an dernier de 2000 milliards de dollars, soit trois fois plus rapidement qu'en 2023. La plupart d'entre eux n'ont pas eu besoin de mouiller leur chemise pour accumuler leur magot. Les 60% de celui-ci, précise Oxfam, proviennent «d'héritages, de liens de connivence, de pratiques relevant de la corruption ou de situations de monopoles». Parallèlement, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, soit avec moins de 6,85 dollars par jour, n'a quasi pas évolué depuis 1990. Et concerne près de 3,6 milliards d'individus, ce qui représente 44% de l'humanité. Le fossé entre riches et pauvres s'est aussi creusé dans nos frontières. Fin novembre 2024,

rapporte Solidar Suisse dans un communiqué, la fortune totale des milliardaires dans notre pays s'élevait à 221,8 milliards de dollars, répartie entre 41 personnes. Selon l'ONG, cette dernière a augmenté depuis 2019 de 70,8 milliards de dollars, soit l'équivalent de 39 millions de dollars par jour! «Une personne appartenant au 1% le plus riche du pays met seulement 9 jours pour gagner autant qu'une personne faisant partie des 50% les plus pauvres en une année entière», calcule Solidar Suisse, dénonçant un déséquilibre profondément engrainé dans notre système mondial. «Les institutions internationales, comme le FMI et la Banque mondiale, privilient les intérêts des pays riches, tandis que les pays à faible et à moyen revenu sont accablés par les dettes.» L'ONG note par ailleurs que les sept principales nations industrielles détiennent 41% des droits de vote au sein de ces deux instances alors qu'elles représentent moins de 10% de la population mondiale. En outre, les pays à faible et moyen revenu consacrent près de la moitié de leur budget

national au remboursement de la dette publique au détriment d'investissements dans l'éducation et la santé. «L'augmentation croissante des inégalités de revenus et de fortunes alimente les conflits sociaux», souligne Felix Gnehm, directeur de Solidar Suisse. L'organisation dénonce encore la forte influence des milliardaires sur les industries et l'opinion publique, prenant pour exemple l'investiture de Donald Trump. Et alerte sur les risques inhérents à la dangereuse corrélation entre richesse et pouvoir. «Cette corrélation n'a pas seulement des conséquences économiques: elle menace les fondements mêmes de notre démocratie.» Dans ce contexte, Solidar Suisse liste, aux côtés d'Oxfam, une série de mesures contre les inégalités. L'organisation rappelle aussi qu'elle mène 80 projets répartis sur quatre continents en faveur de conditions de travail décentes, de la participation démocratique ou encore de la justice sociale. ■

#### SEMAINE DE 4 JOURS: POUR FAIRE DES BÉBÉS

Depuis la parution, au printemps dernier, de l'ouvrage du soussigné (Editions de l'Atelier) consacré à la Semaine de 4 jours, il y a du neuf. La Municipalité de Tokyo mettra cette mesure en place pour les mères qui travaillent à la mairie à partir d'avril prochain. Objectif: leur laisser plus de temps pour faire l'amour et des bébés, dans un pays où le vieillissement de la population vire au cauchemar.

Il est par ailleurs démontré qu'en Islande, pays pionnier, près de 90% des travailleuses et des travailleurs bénéficient d'une semaine de travail de 36 heures sur 4 jours, contre 40 heures sur 5 jours auparavant, sans perte de salaire. Ce n'est guère étonnant, lorsque l'on sait que 92% des travailleuses et des travailleurs islandais sont syndiqués, ce qui constitue le record mondial.

De son côté, le milliardaire étasunien Jamie Dimon, PDG de la banque JP Morgan, estime que l'on pourra bientôt travailler trois jours et demi par semaine grâce à l'intelligence artificielle. Mais en raison de l'allongement de l'espérance de vie, il prône un relèvement de l'âge de la retraite. Nul n'est parfait. ■

Jean-Claude Rennwald

**GRÈVE**

A Fribourg, les techniciens en radiologie reconduisent leur mouvement.

PAGE 11

**CARTE BLANCHE**

La place Saint-François dans l'objectif d'Olivier Vogelsang.

PAGE 12

**PAUSE CAFÉ**

David Marcelino da Silva, à plein gaz contre l'injustice sociale.

PAGE 13

# UNE INITIATIVE VEUT FREINER L'EXPLOSION DES PRIMES D'ASSURANCE MALADIE EN VALAIS

La gauche et les syndicats lancent la récolte de signatures pour limiter les primes à 10% du revenu.

Antoine Grosjean

**L'**idée avait été rejetée dans les urnes, sur le plan national, en juin dernier, mais la majorité des Valaisans avait dit oui. Du coup, à l'appel du Parti socialiste du Valais romand (PSVR), une large coalition des forces progressistes lance une initiative visant à limiter à 10% du revenu disponible le montant des primes d'assurance maladie au niveau cantonal. Ce 31 janvier, à Sion, les syndicats – dont Unia Valais – le Parti socialiste, les Verts et le POP, entre autres, ont donné le coup d'envoi de la récolte de signatures. Ils ont jusqu'au 2 février 2026 pour récolter 3000 signatures. Les arguments restent grosso modo les mêmes que pendant la campagne sur l'initiative fédérale. Le fait que les primes d'assurance maladie aient plus que doublé depuis l'entrée en vigueur de la LAMal, en 1996, pèse de plus en plus lourd dans le budget des ménages, par ailleurs accablés par l'inflation, l'augmentation des loyers et d'autres charges. Avec une hausse des primes de 7,8% en 2025, le Valais se situe au-dessus de la moyenne nationale, qui est de 6%.

**RENONCEMENT AUX SOINS**

Les initiateurs déplorent qu'à cause de cette explosion des primes, 18,8% des patients ont renoncé à des soins en 2023, alors que ce taux n'était que de

5% en 2010. Une réalité qui frappe particulièrement les bas et moyens revenus. L'initiative prévoit ainsi que, pour ces derniers, la limite de 10% du revenu disponible peut être réduite. D'autre part, les assurés pour qui la charge des primes est déjà inférieure à ce taux, en raison d'un soutien au travers de réductions individuelles de primes, ne devraient pas être affectés négativement.

«La population valaisanne a dit oui à l'initiative fédérale d'allègement des primes à 52,31%, rappelle Clément Borgeaud, président du PSVR. Un oui qu'on comprend facilement. Le pouvoir d'achat est sous pression, mais les salaires et les rentes stagnent. Depuis des années, les primes explosent, et les acteurs du système se regardent les uns les autres, s'accusent toutes et tous d'inaction. Personne ne prend ses responsabilités, et c'est la population qui en fait les frais.»

Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais, estime que, puisque les électeurs valaisans avaient accepté l'initiative fédérale, «il est de notre devoir de proposer aux citoyennes et aux citoyens de ce canton de revenir avec un projet similaire, mais au niveau cantonal cette fois. Cela d'autant plus que les primes continuent et continueront d'augmenter.» Le syndicaliste souligne le fait que le système des primes d'assurance maladie est le seul impôt qui augmente chaque année sans être cor-



La gauche et les syndicats reprennent l'idée de limiter les primes à 10% du revenu, qui avait été refusée lors d'une votation nationale où la population valaisanne y était toutefois majoritairement favorable.

rélat à une augmentation des revenus. Présidente de l'Union syndicale valaisanne, Francine Zufferey regrette que de nombreux assurés soient contraints d'opter pour des franchises élevées afin de réduire le montant de leurs primes. «Cette stratégie comporte des risques,

car en cas de besoin médical, les coûts initiaux élevés peuvent dissuader une personne de consulter un professionnel de santé, retardant ainsi les diagnostics et les traitements.» ■



Notre vidéo:  
[evenement.ch/videos](http://evenement.ch/videos)

# «Le plan social n'est de loin pas à la hauteur»

La période de consultation a été close unilatéralement par la direction de Sintetica, alors que l'Office de conciliation a été saisi. Unia estime que les licenciements sont abusifs.

Aline Andrey

**Q**uarante emplois à Couvet et quinze à Mendrisio seront supprimés, comme l'avait annoncé le 8 janvier la société pharmaceutique Sintetica. Celle-ci se targue dans un communiqué d'avoir «ajusté certaines des mesures proposées», «réduisant encore l'impact sur le personnel», alors que le nombre de licenciements a augmenté de 38 à 40 personnes.

La manifestation des employés devant l'entreprise, le 21 janvier, et les demandes d'Unia Neuchâtel de prolonger la période de consultation pour que de véritables négociations puissent être menées n'auront pas été entendues. Car, si

la direction estime que «le dialogue entre les partenaires sociaux a marqué les deux dernières semaines de consultation sur le plan de réorganisation de Sintetica SA», elle n'a consulté que le syndicat tessinois OCST (Organizzazione cristiano-sociale ticinese).

Or, à Couvet, Unia Neuchâtel a reçu le mandat d'une septantaine d'employés, sur la centaine que compte le site.

**DIALOGUE SOCIAL EN PANNE**

N'ayant pu ouvrir un quelconque dialogue avec la direction, le syndicat a finalement dû saisir l'Office cantonal de conciliation en matière de conflits collectifs de travail. «Il a contacté les deux parties sans réussir à fixer jusqu'à présent

un rendez-vous, faute à l'avocat de la société qui ne s'est pas rendu disponible», déplore Solenn Ochsner, responsable du secteur Industrie d'Unia Neuchâtel, qui a rarement vu une entreprise faire fi, à ce point, du partenariat social. «Le plan social n'est de loin pas à la hauteur», ajoute-t-elle. De son côté, Sintetica écrit l'avoir mis à jour, «renforçant largement les mesures de compensation pour les employés concernés». Reste que le syndicat est prêt à accompagner les démarches des salariés qui voudraient lancer des procédures pour licenciement abusif.

Parallèlement, selon le journal tessinois *LaRegione*, la situation de l'entreprise soulève beaucoup de questions depuis son rachat par le

groupe d'investissement français Ardian en 2019. Plusieurs analystes soupçonnent un rachat à effet de levier (*leverage by-out* ou LBO), un instrument financier controversé qui profite avant tout aux investisseurs; ceux-ci contractant une dette dont le poids repose sur la société rachetée.

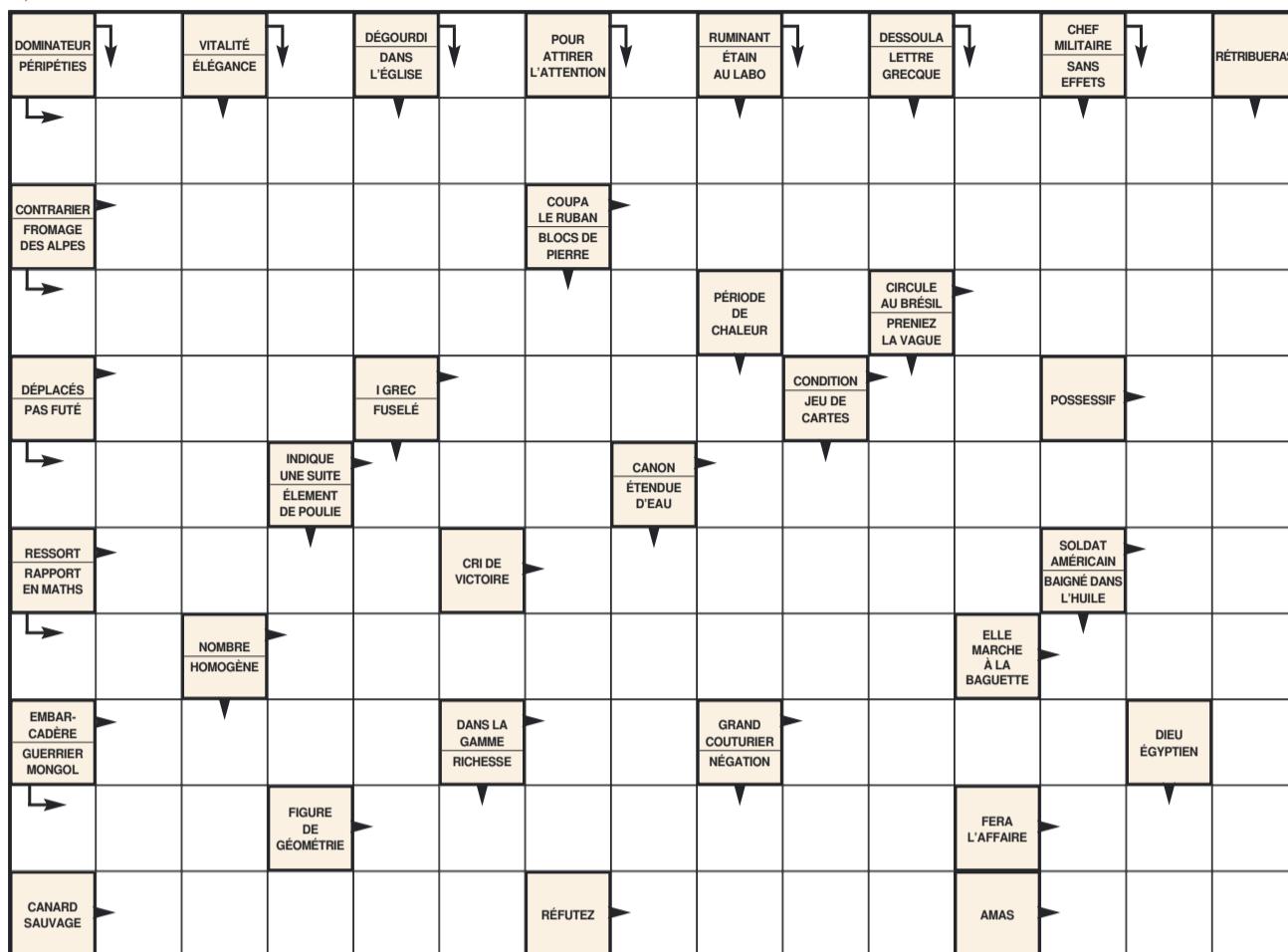
Par ailleurs, la question d'une nouvelle vente est soulevée. Selon ArcInfo, le Service cantonal de l'économie a pu échanger avec la direction et se tient prêt à «accompagner les futurs projets de l'entreprise et de ses repreneurs éventuels, afin d'assurer l'avenir du site et de ses employés». ■

**BRÈVE****HONNEUR AUX GRÉVISTES DE MICARNA**

Le Prix de l'engagement tertiaire d'Unia a été décerné le 27 janvier au personnel de Micarna, lors de l'assemblée des délégués, presque un an après sa grève mémorable. Si les collaboratrices et les collaborateurs relèvent du secteur de l'industrie, le geste de la branche du tertiaire veut honorer leur courage exemplaire face à Migros. «Jusqu'à présent les employés sont partis d'eux-mêmes, sans plan social, souligne Nicole Vassalli, secrétaire syndicale responsable Industrie d'Unia Vaud. Mais la fermeture est annoncée pour fin avril, et la vingtaine d'employés encore en place devront en bénéficier.» ■ Aline Andrey

Le combat du personnel de Micarna:  
[evenement.ch/articles/le-courage-des-grevistes-face-au-geant-orange](http://evenement.ch/articles/le-courage-des-grevistes-face-au-geant-orange)  
[evenement.ch/articles/apres-la-greve-micarna-loffice-de-conciliation-ne-propose-presque-rien](http://evenement.ch/articles/apres-la-greve-micarna-loffice-de-conciliation-ne-propose-presque-rien)

## À VOS CRAYONS



© FORTISSIMOTS.COM

### FACILE

9			2		4	8
5		6	3			
1	7	2				
			5		6	2
				8		9
				4	2	7
				7	1	9
8	5	4	2			3

### DIFFICILE

1	2	8		9
7	2		8	4
8	4	6	5	8
3	6	9	1	2
2	5	8	7	5
1	6	9	4	3
2	5	8	4	3
7	9	2	7	9
5	1	3	2	4
6	3	6	5	8

### RÉSULTATS

E	I	D	E	N	I	E	Z	T	A
H	U	N	L	O	S	A	N	G	I
Q	U	A	I	R	E	D	I	O	R
P	I	E	F	C	T	I	F	E	E
S	O	T	E	T	C	O	B	U	S
B	E	A	U	F	O	R	T	U	R
R	E	B	O	N	D	I	S	E	M
H	T	A	P	V	D	S			

9	3	6	5	8	7	2	4	1
4	2	5	1	3	2	4	9	6
8	7	1	3	9	1	2	6	5
3	4	7	9	8	7	5	4	2
1	6	9	4	3	6	1	7	9
2	5	8	4	7	9	1	5	3
7	9	2	6	5	3	8	1	4
6	5	7	9	4	2	1	6	3
8	5	6	4	3	7	1	8	5

DIFFICILE

FACILE

## AGENDA UNIA

### BIENNE

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

**Bienné:** pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

**Granges-Longeau:** pour connaître les heures d'ouverture, merci d'appeler le 032 653 01 11.

**Lyss:** le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

### FРИBOURG

#### PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

#### CAISSE DE CHÔMAGE

Bulle, rue de Vuippens 29.

**Fribourg,** rte des Arsenaux 15.

Lundi à jeudi, 8h30-11h30 et 13h30-16h30; vendredi, 8h30-11h30.

#### BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE DE MONTBARRY-LE-PÂQUIER

**Locations:** Veuillez vous adresser à Mme Ariane Zürcher, route de la Parquettine 2, La Tour de Trême. Tél 076 605 71 41, ariane.zürcher@live.fr

### GENÈVE

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Lundi, 14h-18h; mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h et 14h-18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique: mardi à vendredi, 9h-12h et 14h-18h, au 0848 949 120.

#### CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12. Lundi, 13h30-17h; mardi à vendredi, 9h-12h et 13h30-17h; vendredi, fermeture à 16h. **Envoyez des formulaires U1:** geneve.pdu1@unia.ch

#### GROUPE DES RETRAITÉS

##### Comité des retraités

Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2<sup>e</sup> mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

#### DÉCLARATION D'IMPÔTS

Si vous souhaitez faire remplir votre déclaration d'impôts 2024, nous vous invitons à nous téléphoner afin de convenir d'un rendez-vous pour procéder au paiement au +41 848 949 120, de 9h à 12h, sauf les lundis matin, du 10 février au 14 mars.

A cette occasion, nous vous remettrons les renseignements utiles ainsi qu'une quittance avec laquelle vous pourrez contacter directement la fiduciaire pour fixer l'entretien de déclaration physique.

##### Tarifs par déclarations:

- Déclaration simple syndiquée ou couple syndiqué/retraité: 54 fr.
- Déclaration simple syndiquée et conjoint non syndiquée: 64 fr.
- Déclaration simple non syndiquée: 84 fr.
- Enfant (revenu inférieur à 15 000.-): 15 fr.
- Auto déclaration relative à la fortune immobilière (Suisse ou étranger): 33 fr.

**La liste des documents à apporter est disponible auprès du secrétariat Unia.**

Veuillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins. Aucun document original ne vous sera retourné.

### NEUCHÂTEL

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

##### La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi, 15h-18h.

**Ouverture des secrétariats:** lundi à jeudi, 10h-12h et 15h-18h.

##### Fleurier

Permanences syndicales: un jeudi sur deux, 13h-18h (jours affichés sur la porte du secrétariat).

**Ouverture du secrétariat:** mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

##### Le Locle

Pas de permanence syndicale.

**Ouverture du secrétariat:** jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h.

**Permanence téléphonique pour toute la région au 0848 20 30 90:** lundi à vendredi, 10h-12h et lundi à jeudi, 14h-18h.

#### CAISSE DE CHÔMAGE

##### Fleurier, place de la Gare 3.

Mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

**Chaux-de-Fonds,** av. Léopold Robert 67.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

##### Le Locle, Crêt Vaillant 19.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30.

##### Neuchâtel, avenue de la Gare 3.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h;

mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

#### DÉCLARATION D'IMPÔTS

**Pour nos membres domiciliés dans le canton de Neuchâtel**  
Afin de faciliter l'organisation et pour toute information concernant les tarifs et le détail des documents à nous apporter, nous vous invitons à prendre rendez-vous en ligne via notre site

internet neuchatel.unia.ch ou auprès de notre secrétariat au: +41 848 203 090.

Pour rappel, les rendez-vous pour les déclarations fiscales se dérouleront dans les plages suivantes:

**La Chaux-de-Fonds:** lundi et mardi, 8h-12h, 13h-20h, et le mercredi, 8h-16h.

**Neuchâtel:** mardi et jeudi, 8h-12h et 13h30-18h.

**Fleurier:** pas de rendez-vous possible, dépôt des documents le mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

**Le Locle:** pas de rendez-vous possible, dépôt des documents le jeudi, 10h-12h et 14h-17h.

### TRANSJURANE

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

##### Secrétariat de Delémont

**Téléphone:** lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30; vendredi, 9h-11h30, au 0848 421 600.

**Delémont,** rue de la Jeunesse 2.

Lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

**Porrentruy,** rue des Baïches 18.

</

# LES TECHNICIENS EN RADIOLOGIE EN GRÈVE

A l'Hôpital de Fribourg, mercredi, les techniciens en radiologie médicale ont décidé de continuer leur débrayage pour une meilleure reconnaissance de leur travail.

**Aline Andrey**

**A** l'heure de l'impression de ce journal, mercredi, les techniciens en radiologie médicale (TRM) décidaient de reconduire leur grève, le Conseil d'Etat fribourgeois ayant refusé d'entamer des négociations. Ce dernier a en revanche proposé de rencontrer une délégation des grévistes le jeudi 6 février.

Lors du premier jour de débrayage, le 3 février, le Conseil d'Etat a reçu une

réolution des employés, soutenus par le Syndicat des services publics (SSP), demandant, une fois de plus, «l'ouverture immédiate de négociations» sur leurs revendications. A savoir: la révision des critères dévalués et une revalorisation salariale (de la classe 17 à 19), notamment pour des questions d'égalité de traitement (avec, par exemple, les enseignants primaires ou les assistants sociaux). Pour mémoire, le gouvernement a dévalué cette profession faisant fi de l'augmentation des responsabilités et de la

pression. «Tous les jours, les TRM s'occupent de patients dont la vie est en jeu», souligne le SSP. Celui-ci précise que les techniciens ne représentent que le 1% des professionnels de la santé, mais prennent en charge 82% des patients admis aux urgences et aux soins intensifs, ainsi que 100% des cas oncologiques. La résolution dénonce dès lors l'attitude «totalement déconnectée de la réalité» du gouvernement. Celui-ci estime en effet que le volet communication des TRM est comparable à un

service de réception, alors que les techniciens sont en contact avec des personnes gravement malades et doivent comprendre les directives pointues des médecins. Le Conseil d'Etat présume également que ces professionnels n'effectuent que rarement trois à dix tâches différentes, alors qu'ils doivent gérer des situations extrêmement complexes et stressantes. Par ailleurs, l'exécutif ne retient même pas le critère de formation des apprentis et des stagiaires.

## UNE GRÈVE LICITE

Les grévistes sont soutenus par d'autres professionnels de la santé, plusieurs syndicats, dont Unia, et des partis de gauche. Mardi matin, ils ont également reçu les encouragements de l'Union syndicale suisse par l'entremise de son président, Pierre-Yves Maillard.

A noter que le Conseil d'Etat continue de définir la grève comme illicite. De son côté, le SSP et son président, l'avocat spécialiste du droit de grève, M<sup>e</sup> Christian Dandres, rappelaient la semaine dernière que «l'ensemble des conditions prévues par la Loi sur le personnel de l'Etat de Fribourg (LPers) sont remplies». Premièrement, le syndicat précise que l'Organe de conciliation a délivré un acte de non-conciliation le 17 janvier, à la suite du refus du gouvernement d'ouvrir tout dialogue sur les revendications des grévistes. Deuxièmement, le service minimal – soit la prise en charge des urgences et des traitements essentiels –, prévu par la LPers, est assuré. Troisièmement, cette grève est, selon le SSP, «tout à fait proportionnelle». ■



La grève a été lancée lundi 3 février par les techniciens en radiologie médicale à bout face à l'intransigeance du Conseil d'Etat. Un service minimal a été assuré.



# Unia Genève fixe ses priorités pour 2025

La section du bout du lac va mettre l'accent sur les soins privés, la construction, le secteur tertiaire et l'industrie.

**Antoine Grosjean**

**L'**année qui commence ne va pas manquer de défis à relever pour Unia Genève. Ce 29 janvier, devant la presse, la section cantonale a établi la liste de ses priorités pour 2025. Celles-ci sont axées sur les soins privés, la construction, le secteur tertiaire et l'industrie. Cela passera par l'amélioration des conditions de travail, le renouvellement de conventions collectives ou encore le maintien et le développement des places de travail.

Unia Genève va notamment ouvrir les feux pour une mobilisation d'envergure nationale que lance le syndicat dans le domaine des soins privés. Elaboré par des militants de toute la Suisse, un «Manifeste du care», visant à ouvrir un large débat public, va être distribué dans les EMS genevois, avec l'appui du Groupe d'intérêts retraités de Genève. Ce texte dresse un état des lieux du manque de personnel et de la détérioration des conditions de travail ainsi que de la qualité de la prise en charge des patients. Des problèmes que l'évolution démographique et le vieillissement de la population ne feront qu'aggraver. Le manifeste propose, avec un soutien financier accru des pouvoirs publics, de réorganiser le travail en EMS, en impliquant aussi bien les patients que les travailleuses et les travailleurs.

## CRIS D'ALARME DANS LES SOINS

«Il faut remettre la dignité et le bien-être des patients au cœur des soins, ce qui n'est plus le cas actuellement, estime Arlette Messi, secrétaire syndicale de la branche des soins d'Unia Genève. Tout est parti d'un cri d'alarme du personnel des EMS, qui nous a poussés à nous demander pourquoi des gens quittent ce métier qu'ils aiment. Notre but, avec le manifeste, est de susciter le débat et de mobiliser l'opinion publique, la société civile et les politiques.»

Dans le secteur principal de la construction, les négociations pour le renouvellement de la Convention collective de travail nationale (CCTN), qui arrive à échéance en 2025, mettront également à contribution les forces d'Unia Genève, sur les chantiers ainsi que lors de la manifestation nationale des maçons qui aura lieu le 17 mai à Zurich, devant le siège de la Société suisse des entrepreneurs. L'objectif est d'obtenir des journées de travail plus courtes, des horaires de travail compatibles avec la vie de famille et un renforcement du pouvoir d'achat. Dans les autres branches de la construction et du bâtiment, le syndicat se mobilisera sur les questions de protection contre les canicules, d'hygiène et de sécurité sur les chantiers du canton.

Au programme par ailleurs cette année, le renouvellement des conventions collectives de travail chez Firmenich et chez Coop. Unia Genève poursuivra aussi sa démarche entamée l'an dernier en faveur d'une politique industrielle dans le canton de Genève, en engageant des discussions avec les employeurs et l'Etat afin de maintenir et de développer des places de travail dans ce secteur.

Pour consacrer toute son énergie à ces défis, l'actuel secrétaire régional d'Unia Genève, Yves Defferrard, a décidé de quitter ses fonctions au sein du comité directeur national du syndicat. Cela prendra effet à la fin du mois d'octobre.

«Unia Genève mènera en 2025 une série de luttes cruciales pour les salariés du canton», explique-t-il. Leur réussite dépend non seulement de l'engagement de l'ensemble du personnel de la région, des membres et des militants, mais aussi d'une direction disponible et qui se consacre entièrement à ces objectifs.»

Unia Genève est enfin revenu sur l'année écoulée – qui a été marquée par des polémiques en son sein – se félicitant d'avoir réussi, dans le second semestre de 2024, à inverser la tendance à la diminution du nombre de ses effectifs, grâce à une hausse des adhésions et à une baisse des démissions. La section a également tiré un bilan positif de ses actions juridiques en faveur de ses membres, avec seulement 2% des dossiers qui n'aboutissent pas. «Quand nous allons au tribunal, nous gagnons», se réjouit Yves Defferrard. ■

## «La honte doit changer de camp!»

A l'heure où nous mettons sous presse, ce mercredi 5 février, s'ouvre un procès emblématique à Genève sur un cas de harcèlement sexuel au travail. Une grande chaîne de fast-food est mise en cause, dans laquelle des employés hommes se livraient régulièrement à des actes de harcèlement sexuel sur leurs collègues femmes, au vu et au su de leur hiérarchie qui ne serait pas venue en aide à ces dernières, ou alors trop tard. L'une des victimes a décidé de se battre, en saisissant la justice en mai 2023, avec le soutien d'Unia. Et d'un comité rassemblé à l'occasion devant les marches du Palais, formé d'une trentaine de militantes féministes et de syndicalistes. L'occasion de prises de paroles marquées par un leitmotiv: «La honte doit changer de camp!» Alors que l'entreprise demandait le huis clos, et après un bras de fer juridique de huit mois sur ce point, le procès s'est bien tenu en public. Une première victoire pour la victime, a estimé Unia par voie de presse, qui souhaite que son affaire puisse sensibiliser la population à la thématique du harcèlement sexuel au travail. «Les employeurs ont une responsabilité légale dans la protection de leurs employés et il serait temps qu'à Genève, le climat dans les entreprises ne laisse plus de place au harcèlement et sanctionne systématiquement les mauvais traitements à l'encontre des femmes», s'est exprimé le syndicat. Ce dernier souhaite en faire un procès exemplaire «pour toutes les personnes harcelées qui n'osent pas parler de ce qu'elles vivent, et pour celles qui font le pas de dénoncer publiquement ces pratiques archaïques». Plusieurs audiences sont agendées. ■ MT



# SAINT-FRANÇOIS, CARREFOUR DES LUTTES

Travaillant pour notre journal et d'autres médias, le photographe Olivier Vogelsang réalise aussi des travaux personnels sur le long cours. Projecteur sur une célèbre place lausannoise.



14 janvier 2020. Des militants climatiques ont occupé le hall d'entrée d'UBS à Saint-François, pendant plus de deux heures, en y déposant du charbon.



23 juin 2021. «CHUV en lutte». Le personnel de la santé s'est mobilisé pour réclamer davantage d'effectifs, de meilleurs salaires ainsi qu'une prime Covid pour tous.



18 avril 2019. Après un pique-nique géant sur le bitume du Grand-Pont, des jeunes occupent la chaussée où des flots de voitures passaient encore auparavant.

Texte et photos Olivier Vogelsang

**O**n se voit à Sainf? Mon travail a démarré comme un rendez-vous. Durant cinq années, j'ai photographié la place Saint-François à Lausanne, observé le quotidien, ses gens, ses lumières, ses transformations. Une place comme il en existe beaucoup en Suisse. Saint-François au petit matin si calme, frénétique en fin d'après-midi, déserte le dimanche, parfois agitée la nuit. La place-carrefour devient petit à petit mon baromètre des variations infimes du temps, du décor, du vivant. Lausanne et Saint-François constituent, dès 2019, l'épicentre des luttes environnementales ou encore le point de départ de la grève féministe. La pandémie de Covid n'a pas eu raison d'elle, et la vie a repris ses droits. On s'y retrouve sur la terrasse du kiosque Belle Epoque, on y attend le bus et on continue d'y manifester. Voici un florilège de cris, de colères et de victoires qui résonnent encore entre les majestueux édifices de la place. ■

«Rendez-vous à Sainf» est à voir lors de la 12<sup>e</sup> Nuit de la photo, à La Chaux-de-Fonds, le 15 février.



15 mars 2019. Des jeunes militants changent l'image d'une génération qu'on pensait indifférente, mais qui se montre engagée et concernée par le monde.



14 juin 2019. Un demi-million de personnes descendaient dans les rues de Suisse pour réclamer l'égalité. Une vague féministe violette a traversé Saint-François ce jour-là.



8 novembre 2022. Grève des maçons pour une augmentation des salaires.  
24 février 2023. Rassemblement contre la guerre en Ukraine.



# «IL Y A URGENCE À LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ»

Le Conseil d'Etat vaudois veut différer d'un an le vote sur le salaire minimum et rédiger un contre-projet. Un renvoi inadéquat, selon le comité unitaire à l'origine de l'initiative.

Sonya Mermoud

**I**l n'y aura vraisemblablement pas de votation en 2025 sur les initiatives «Pour le droit de vivre dignement de son travail» et «Pour un salaire minimum cantonal». Le Conseil d'Etat vaudois a annoncé le 23 janvier dernier demander au Grand Conseil une année supplémentaire pour pouvoir préparer des contre-projets à ces textes. Pour mémoire, ces derniers avaient été déposés par un comité unitaire rassemblant des partis de gauche, des syndicats et des associations. L'un réclamait l'inscription dans la Constitution du principe d'un salaire minimum, l'autre l'introduction d'une nouvelle loi fixant le tarif plancher légal à 23 francs brut l'heure. Ces initiatives avaient abouti le 31 octobre 2023, chacune avec plus de 4000 signatures que celles nécessaires.

## MENACES SUR L'EMPLOI...

Le gouvernement du canton a exposé ses motifs pour repousser la décision sur ces deux objets dans les urnes. Et a noté en préambule qu'ils posent le principe d'un salaire minimum applicable à l'ensemble des branches économiques. Or, estime-t-il, celui-ci «ferait peser un risque sur l'emploi dans cer-

taines branches d'activités ou régions du canton, dans lesquelles les marges bénéficiaires sont déjà très réduites et la concurrence vive». Cette situation aurait, selon lui, pour conséquence d'affecter fortement le partenariat social «dès lors que le salaire minimum prendrait le pas sur celui prévu par les CCT et cela a priori dans tous les secteurs économiques». Le Conseil d'Etat vaudois ajoute qu'«il n'est pas exclu que, afin de compenser l'instauration d'un salaire minimum plus élevé que celui en usage, une série d'avantages sociaux dont bénéficient actuellement certains travailleurs soient supprimés». Et estime encore que certaines CCT pourraient être également renégociées, voire dénoncées. Il brandit également la menace de licenciements dans certaines entreprises si elles doivent respecter des tarifs minimaux. Et, dans ce contexte, demande au Parlement vaudois une année supplémentaire pour élaborer «une alternative équilibrée aux initiatives».

## ... RÉFUTÉES PAR LE COMITÉ UNITAIRE

«Le Conseil d'Etat motive l'élaboration de son contre-projet avec des arguments strictement patronaux qui ont été contredits par toutes les études



Présentation des initiatives en faveur d'un salaire minimum cantonal vaudois. Celles-ci avaient abouti le 31 octobre 2023, chacune avec plus de 4000 signatures que celles nécessaires.

indépendantes sur la mise en œuvre des salaires minimums cantonaux, réagit Arnaud Bouverat, coprésident du comité unitaire et secrétaire régional d'Unia. La mise en place d'un salaire minimum cantonal ne met ni en danger l'emploi, ni le partenariat social, comme le montre le cas de Genève qui est le plus documenté.» Le comité unitaire précise encore, dans un communiqué, qu'il refuse de sacrifier le salaire minimum légal au profit de salaires minimums fixés dans les CCT étendues.

«Un tel dispositif serait en effet discriminatoire selon les branches et encouragerait injustement la conclusion de CCT dans le simple but de déroger au salaire minimum.» L'alliance s'indigne par ailleurs au sujet des avantages sociaux, évoqués entre les lignes par le Conseil d'Etat, supposés compenser les bas salaires. Un argument qui, selon elle, «ne tient aucunement à l'épreuve de la réalité que vivent les salariés concernés». Les initiateurs considèrent le renvoi d'un vote sur la question

comme inadéquat, soulignant qu'il y a «urgence à lutter contre la précarité des travailleuses et des travailleurs». Actuellement, plusieurs cantons disposent déjà d'un salaire minimum, oscillant entre 19,50 francs et 24,48 francs l'heure. Il s'agit de Genève, Neuchâtel, le Jura et le Tessin. D'autres initiatives allant dans ce sens ont été déposées, notamment à Fribourg et en Valais. ■

## PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec David Marcelino da Silva, président du groupe d'intérêts Jeunes d'Unia Vaud

# «J'AI VU BEAUCOUP D'ENTOURLOUPES...»

Sonya Mermoud

**D**epuis une décennie, David Marcelino da Silva, chauffeur de camion, sillonne les routes de Suisse. «Dix ans, c'est chaud! La moitié des apprentis qui étaient dans ma classe ont abandonné, dégotés», indique le jeune homme de 28 ans, évoquant les difficiles conditions de travail dans la branche en raison d'horaires interminables et de salaires «pas terribles». «Je débute ma journée à 5h du matin - aussi, je me lève à 3h45 - et je termine parfois quinze heures plus tard», précise d'une voix tonitruante le Vaudois d'origine brésilienne, employé par une société de transport livrant du mazout. «Le job, c'est souvent une prise de tête. Beaucoup de pression entre les rechargements du combustible à la raffinerie ou aux dépôts, la circulation et des accès parfois compliqués aux immeubles avec des interlocuteurs qui ne sont pas toujours informés de notre

venue.» Certaines situations peuvent aussi générer du stress comme un afflux de commandes lors de baisses de prix du mazout. «On ne sait alors plus où donner de la tête. Il arrive qu'on livre jusqu'à quinze clients par jour s'ils sont regroupés dans un même quartier.» David Marcelino n'envisage pas pour autant de changer d'activité. Et mentionne la solidarité qui le lie à ses 17 collègues même si la nature indépendante de la fonction rend difficile, estime-t-il, l'organisation collective.

## SENTIMENT DE LIBERTÉ

«Mais on s'appelle. On s'entraide. On partage trucs et astuces», affirme le chauffeur, précisant apprécier particulièrement sa profession pour la liberté qu'elle lui offre. «J'aime rouler. Etre à l'extérieur. On voit du pays. De belles régions. Je ne pourrais pas bosser toute la journée dans un bureau.» Le travail, insiste par ailleurs David Marcelino, nécessite débrouillardise,

connaissance de la mécanique et sens des relations avec les clients. Des qualités que ce sympathique gaillard au franc-parler et bricoleur peut se prévaloir. Circulant dans toute la Suisse romande au volant d'un camion-citerne de 30 000 litres, le conducteur roule aussi, sur un autre terrain, pour le syndicat. Et préside le groupe d'intérêts Jeunes d'Unia Vaud encore en phase d'élaboration. «C'est toutefois compliqué de les atteindre.» Le militant estime qu'il faudrait pourtant davantage sensibiliser les jeunes à leurs droits. Essayer de leur parler directement sur les lieux de formation ou poster des saynètes sur les réseaux sociaux traitant de situations réelles de travail de manière ludique. «Mais bon, tempère encore David Marcelino, à 16 ans, en formation, on n'ose pas non plus toujours adhérer à un syndicat. On ne fait pas le show», image-t-il, avec des expressions bien à lui...

## FIBRE SOLIDAIRE

David Marcelino a pour sa part rejoint Unia en 2020. Il était alors employé par une autre société comme chauffeur de camion sur les chantiers et assujetti à la Convention nationale (CN) du secteur principal de la construction. «C'est à ce moment que je me suis inscrit à Unia, par solidarité avec les maçons. Mais pour ma part, bien que couvert par la CN, je gagnais mal ma vie. Trop de déductions pour les assurances sociales, notamment en raison de la retraite anticipée.» Une échéance bien trop lointaine pour le travailleur. «Encore faut-il y arriver à la retraite. Impossible de me projeter à si long terme dans cette profession. Financièrement, je m'en sors mieux aujourd'hui», ajoute David Marcelino, calculant qu'il touchait au paravant quelque 4600 francs par mois y compris le forfait pour les repas contre environ 4900 francs aujourd'hui. Un dernier montant auquel s'ajoutent 350 à 400 francs pour manger. Son changement d'employeur n'a pas remis pour autant en question son adhésion, puis son engagement en faveur des jeunes à Unia. Le syndiqué a toujours eu la fibre solidaire, touché par des récits de travailleurs qui ont été victimes de patrons malhonnêtes, qui ont souff

fert de licenciements, vu leur 2<sup>e</sup> pilier spolié, etc. Dans son domaine, il a aussi rencontré des injustices criantes.

## PAS RÉGLO

«J'ai travaillé, par exemple, pour une entreprise où les collègues de nationalité étrangère étaient payés 600 à 800 francs de moins que les Suisses et ne touchaient pas le 13<sup>e</sup> salaire. Ce n'est pas réglé. J'ai vu beaucoup d'entourloupes avec le temps.» Des situations qui lui ont donné l'envie de se battre. «En Suisse, on peut agir sans risquer la peine de mort quand même, sourit-il. Il faut défendre nos droits. Lutter pour le maintien de nos acquis et pour en obtenir d'autres.» Parmi les combats prioritaires, David Marcelino mentionne le salaire minimum ou encore la nécessité de conclure des conventions collectives de travail dans tous les secteurs économiques. «La classe laborieuse participe aux efforts. Elle a droit à sa part du gâteau. Un minimum de 5000 francs par mois pour tous me paraît raisonnable. Mais le lobby des patrons est puissant.»

## LE SUISSE, UN PEU FROID

Quant à l'avenir sur le long terme, le chauffeur ne l'imagine pas nécessairement dans nos frontières. «Je me sens aussi un peu Brésilien. En plus, un Suisse noir...», rigole David Marcelino qui parle portugais et s'est rendu plusieurs fois dans le pays de ses origines. «Je m'y installerai peut-être dans vingt ans. J'adore là-bas la nourriture, le sens de la fête, la convivialité des Brésiliens. Le Suisse est un peu froid... Et s'il invite quatre personnes à manger, il n'y aura pas une de plus à table. Je me souviens, chez ma grand-mère, que plein de gens que je ne connaissais pas débarquaient aux repas. Mais bon, il y a aussi au Brésil un certain laisser-aller, un côté "il n'y a pas le feu" qui pourrait m'agacer. On verra bien...» ■

Notre vidéo:  
evenement.ch/videos



David Marcelino da Silva estime qu'un salaire de 5000 francs par mois pour tous serait raisonnable.

# LES LIMITES PSYCHOLOGIQUES FACE AUX LIMITES PLANÉTAIRES

En marge de la votation du 9 février sur la responsabilité environnementale, la chercheuse et députée Oriane Sarrasin nous explique les raisons psychologiques et sociales de notre manque d'action.

## Propos recueillis par Aline Andrey

**F**in janvier, une conférence en ligne a été organisée par la conseillère nationale socialiste, Martine Docourt, pour un «oui» dans les urnes le 9 février «Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale)». Oriane Sarrasin, enseignante et chercheuse en psychologie sociale à l'Université de Lausanne, par ailleurs députée socialiste au Grand Conseil vaudois, y a participé. Elle s'est exprimée sur les raisons de nos difficultés à reconnaître le dépassement des limites planétaires et ainsi à soutenir les mesures pour protéger le climat. Entretien.

## QUESTIONS RÉPONSES

### Pourquoi n'arrivons-nous pas à agir à la hauteur du défi climatique?

Des milliers d'études sur la psychologie du changement climatique existent au niveau international. Ce qui explique l'inertie ne se situe pas qu'au niveau de l'individu, mais également aux niveaux systémique et collectif. Nous réagissons avec toute une série de biais, qui sont rarement le fait d'un déficit de connaissances. Car les effets du changement climatique, surtout lorsque le monde occidental est touché – comme les incendies à Los Angeles ou les inondations à Valence –, sont très médiatisés. En fait, les biais sont largement idéologiques et reposent sur notre propension à l'altruisme, à l'empathie, à considérer l'autre. La Suisse vit aux dépens des autres régions du monde et des générations futures. On a normalisé l'anormal. Nous vivons dans l'excès, mais nous nous sommes si bien habitués que c'est très difficile de revenir à une vraie «normalité». Si, jusqu'à présent en Suisse, notre capacité économique permet de mettre

des pansements, cela ne va pas pouvoir durer encore longtemps.

### Le discours du Conseil fédéral concernant la votation du 9 février n'est-il pas problématique également tant son message est ambivalent?

En résumé, il dit que la situation est grave et qu'on dépasse les limites, mais qu'on fait ce qu'il faut. L'agenda communicationnel du débat public construit et alimente certaines représentations. Le discours du délai, comme celui d'être un petit pays qui en fait déjà assez, permet l'inertie. Le revenu est le premier indicateur: plus on gagne plus notre impact écologique est grand en moyenne. Pas étonnant qu'en Suisse, nous dépassions de 10 à 15 fois notre quota carbone. Même si je n'oublie pas la souffrance de nombreuses personnes qui, ici aussi, peinent à boucler leurs fins de mois.

Faire porter à l'individu toute la responsabilité est faux, mais chacun peut créer une forme d'exemplarité. Des pilotes d'avion qui osent quitter leur job publiquement pour des raisons écologiques – même si d'autres prendront leur place – ont un impact sur les consciences, même s'il n'est pas directement quantifiable. Dans le monde scientifique, nous sommes très bien informés. Or, paradoxalement, nous contribuons énormément à la pollution, en prenant fréquemment l'avion et en continuant à construire des bâtiments, alors que beaucoup de bureaux sont sous-utilisés. Il suffirait de réorganiser l'affection des lieux, mais il y a une forme d'élitisme et d'habitude des profs qui tiennent à leur bureau personnel. Chacun doit critiquer ses propres priviléges.

### Quelles solutions alors pour convaincre, par exemple, de voter «oui» le 9 février?

La question de la justice climatique est centrale. Comment faire pour que les plus précaires ne soient pas af-



«Je pense que nous devons commencer à songer à une approche palliative de l'humanité», note Oriane Sarrasin, enseignante et chercheuse en psychologie sociale à l'Université de Lausanne. Photo: mobilisation de la Grève du climat à Lausanne, mars 2019.

fектés. En caricaturant, si on impose une forte taxe sur les billets d'avion, les riches la paieront sans problème pour partir en vacances, alors que certaines personnes d'origine étrangère et moins aisées devront renoncer à aller voir leur famille. Lors de la votation sur la biodiversité, protéger la nature faisait appel à un idéal et à l'altruisme, alors que les opposants parlaient très concrètement du «ici et maintenant». Il n'y a pas des méchants d'un côté et des gentils de l'autre. Personne ne se réjouit du réchauffement climatique. Les scientifiques mettent en garde depuis 40 ans, et annoncent que tout change plus vite que prévu avec des atteintes irrémédiables et des effets de bascule qu'on peine à anticiper. Personnellement, alors que je me considère comme quelqu'un d'optimiste, je pense que nous devons commencer à songer à une approche palliative

de l'humanité. Je suis intervenue dans des classes d'élèves de 8 à 9 ans et ils étaient tous impressionnés de lucidité. J'ai participé à une étude qui impliquait une soixantaine de pays et environ 40 000 personnes sur ce qui

pouvait influencer le soutien aux politiques publiques pour le climat et l'environnement. Ce qui a eu le plus grand impact, c'est le fait de demander aux participants d'écrire une lettre à un enfant dans le futur... ■

## POING LEVÉ

### RETOUR DE BÂTON

Par Aline Andrey

**Face aux générations futures**, la responsabilité fond comme neige au soleil. Les milieux économiques et les majorités politiques de droite en appellent à ne rien légiférer, alors que si tout le monde consomme comme la Suisse, il faudrait plus de deux Terres par an. Pas étonnant que ce soient des jeunes qui aient lancé l'initiative pour la responsabilité environnementale sur laquelle nous votons le 9 février. Ce sont eux qui vont subir de plein fouet les excès et le non-agir de leurs aînés. Leur proposition ne demande pourtant rien de moins que de pouvoir imaginer un avenir humain sur cette planète, en calquant l'économie sur les ressources à disposition afin de limiter le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité. La question n'est donc pas de sauver les stations de ski de moyenne altitude, mais bien celle d'assurer la survie de nos petits-enfants, dont ceux des classes dirigeantes qui les condamnent lâchement.

**Même de hauts lieux de connaissances** n'ont cure des limites planétaires. Le changement d'affectation voulu par l'EPFL pour la ferme de Bassenges est également un symbole de ce retour de bâton sur la question climatique. Mettre à la porte de jeunes agriculteurs, faire fi de leurs activités environnementales, culturelles et sociales pour héberger quelques mathématiciens, peut, même si dans une moindre mesure, faire écho au retrait des Etats-Unis de l'Accord de Paris. Surtout que d'autres possibilités moins invasives et plus respectueuses sont à portée de main, comme le rehaussement de l'actuel Centre mathématique Bernoulli ou la réorganisation des espaces si nombreux au sein du campus. L'EPFL a fait la sourde oreille face à une pétition munie de 8000 signatures, des manifestations et des actions de soutien... Reste l'appel à la justice, mais celle-ci remettra-t-elle en question la décision de l'institution?

**Mettre à mort une forêt pour une gravière** est un autre signe de l'appétit maladif de notre société. Fin janvier, le collectif Les Grondements des Terres a rappelé la menace qui plane sur le bois du Sépey dans le cadre du plan directeur des gravières du canton de Vaud, dont les autorités sont «prêtes à vendre nos espaces naturels à l'appétit extractiviste de quelques monstrueux groupes industriels». Malgré la ZAD, l'été dernier, qui a permis de sensibiliser la population et de créer l'Association de sauvegarde des bois de Ballens, on assiste, là aussi, à un manque de vision politique à long terme. Et pourtant des solutions existent pour sauvegarder notre environnement, notre santé et notre qualité de vie. Réduire la consommation superflue, rénover les bâtiments actuels, privilégier les transports publics ou encore l'alimentation végétale et locale... La décroissance, surtout des plus riches, n'est de loin pas un retour à l'âge des cavernes comme veulent le faire croire les classes dirigeantes. Mais un envol vers un avenir plus social et égalitaire. ■

# Le Parlement souffle le chaud et le froid sur la presse associative

Le dossier fait des allers-retours entre les Chambres fédérales, qui n'arrivent pas à se mettre d'accord sur le maintien ou la suppression de l'aide indirecte.

Antoine Grosjean

**C**oupera? Coupera pas? Le suspense est total pour les acteurs de la presse associative, qui ne savent toujours pas à quelle sauce ils seront mangés, et si l'aide financière indirecte de la Confédération sera supprimée, réduite ou maintenue. Un soutien vital pour nombre de publications, dont *L'Événement syndical*.

Depuis le refus dans les urnes, en 2022, du paquet de mesures en faveur des médias, le dossier de l'aide à la presse – pas seulement associative – fait des allers-retours entre les Chambres fédérales. L'initiative parlementaire lancée à la suite de cette votation populaire, pour augmenter le montant de l'aide indirecte (rabais sur la distribution postale), est passée une première fois début 2023 devant la Commission des transports et des télécommunications du Conseil national (CTT-N) et

devant son homologue du Conseil des Etats (CTT-E).

Puis, en septembre dernier, dans la droite ligne de la politique d'austérité voulue par la Confédération, le National retoque le projet, ne gardant que la hausse de 30 à 45 millions de francs pour la presse régionale et locale. En revanche, il rejette la hausse du soutien à la presse associative de 20 à 30 millions, suggérant au contraire de supprimer purement et simplement celui-ci.

### COMPROMIS AUX ÉTATS

Retour en novembre devant la Commission des Etats, qui propose un compromis: allouer quand même 10 millions par an à la presse associative et, en contrepartie, limiter à 40 millions l'aide à la presse régionale. Mais en plénum, le 5 décembre, les sénateurs désavouent en partie leur commission, préconisant de conserver malgré tout l'aide actuelle à la presse

associative de 20 millions de francs. Le dossier repart ainsi à la Commission du National qui, le 14 janvier, se rallie au Conseil des Etats concernant le montant de 40 millions pour la presse régionale, mais campe sur sa position quant à la suppression de tout soutien à la presse associative.

On en est donc là, en attendant la session de printemps du Parlement, qui a lieu en mars. En principe, cette ultime divergence devrait finalement être réglée. Sachant que les avis étaient très partagés à la Commission du National – avec seulement 13 voix pour l'abrogation et 12 contre –, on ne peut exclure que la presse associative continue de bénéficier d'une allocation fédérale. Restera à savoir de combien. ■

# IL DEVAIT RELIER LA MER DU NORD À LA MÉDITERRANÉE!



L'INSTANTANÉ

Photo Thierry Porchet

Derrrière Eclépens, à travers le Mormont, se trouvent les vestiges du canal d'Entre-roches. Construit entre 1638 et 1648, cet ambitieux projet ne relia finalement que Cossonay à Yverdon. Il a été notamment utilisé pour transporter du vin vers Soleure, via le lac de Neuchâtel. Un éboulement, survenu en 1829, puis la construction de la première ligne ferroviaire du canton – celle entre Yverdon et Morges – mettront fin à l'aventure du canal. ■

## VICTOIRE POUR LE DROIT DE MANIFESTER

Aline Andrey

**L**e 30 janvier, trois activistes climatiques ont été acquittés par le Tribunal de police du canton de Genève. «Une victoire de taille pour la justice climatique», se réjouit le collectif Act now! initiateur de l'action qui avait vu une succursale d'UBS être aspergée de peinture orange le 20 novembre 2023, dans le cadre de ses actions Renovate Switzerland. Pour mémoire, Prune Jaitlet, gérante de café, et Anthony Zufferey, étudiant, à l'origine de l'action de désobéissance civile, voulaient mettre en lumière le manque de rénovation thermique du parc immobilier détenu par la banque. Avec eux, deux autres militants, Willy Burri et Gregory Trolliet, distribuaient des

flyers pour informer les passants. Arrêtés, ils ont tous été placés en garde à vue pendant 28 heures (lire: evenement.ch/articles/recit-d'une-garde-vue). Si la banque avait retiré sa plainte pour dommage à la propriété à la suite du paiement des frais de nettoyage par les activistes, le Ministère public, lui, a conclu dans son ordonnance pénale du 20 mars 2024, que trois des quatre activistes étaient reconnus coupables d'infraction à l'article 10 de la Loi sur les manifestations dans le domaine public. Le cas d'Anthony Zufferey a été, lui, transféré au Ministère public du canton du Valais, où un autre jugement l'attend. Tous ont fait recours. «Dans son verdict, le tribunal demande aux pouvoirs

publics de faire preuve de tolérance à l'égard des rassemblements pacifiques non autorisés afin que la liberté de réunion garantie par la Cour européenne des droits de l'homme ne soit pas vidée de sa substance. Cette décision majeure de la juridiction genevoise fait grandement avancer la jurisprudence climatique en Suisse», précise le collectif. «Un verdict qui protège la liberté de réunion pacifique et remet en question le régime de l'autorisation préalable» en se référant à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Une décision qui pourrait bénéficier à beaucoup d'autres combats, notamment syndicaux... ■



Le 20 novembre 2023, une succursale genevoise d'UBS avait été aspergée de peinture par des militants pro-climat.



DE BIAS

Christophe Gallaz

## FRANÇOIS PILET, L'EFFONDREMENT DU MONDE ET LE PAPILLON

**J**e me promenais l'autre jour à la lisière de l'agglomération lausannoise, dans ce genre de lieu terrible à contempler tant l'industrie de l'habitat s'y reproduit en aspirant des populations nouvelles, à la manière des nouvelles autoroutes qui créent de nouveaux trafics. Et tant elle y commet de crimes contre le peu qui nous reste de l'ordre naturel et de la beauté.

Puis je méditais sur les œuvres de la pensée qui circulent au sein de nos sociétés humaines. En les craignant,

une fois de plus, absolument vaines face à l'effondrement du monde en ces premiers moments de l'an 2025. Où notre geste de construire fusionne si parfaitement avec notre ivresse de détruire. Où les rhétoriques déroulées sont si mensongères, l'alliance des extrêmes politiques si contagieuse et les Etats de droit si tueurs. A ce point des choses, me disais-je, il ne nous reste qu'à débusquer partout les mécanismes dissimulés du pire, les corrélations de la corruption et l'irrigation des effets par les causes. A l'échelle des continents, les rentabilisations par le Génocidaire proche-oriental des culpabilisations historiques induites par le crime octogénéraire des nazis. Et à l'échelle des personnes, les conséquences de leur angoisse phréatique inlassablement pansée sans être pour autant pensée, qu'elles expriment sur le mode brutal au moindre effleurement par autrui de leur sensibilité fragile – comme font les chiens mordant d'effroi. C'est ainsi. Tout s'emboîte. Ah, la chanson noire! Ses strophes, qui ponctuent à la surface de la planète

les destructions du Vivant dont si peu perçoivent qu'il constitue notre altérité décisive, la seule capable de nous évader au-delà de nos limites psychiques et réflexives! Ses refrains, qui détaillent à l'échelle de nos environs la prostitution des villes aux normalisations de la laideur en proportion de la rapacité de ses souteneurs maquillés en promoteurs! Ainsi vont les fanfares du siècle. Comme aux Etats-Unis, sous le règne retrouvé de leur Menteur narcissique jusqu'au délire, qui limoge la semaine dernière les juges et les avocats ayant instruit ses propres faits. Où qui fait des immigrants sans papiers un produit carné d'ordre adictif pour ses électorats décébrés. Au point d'être applaudi, l'autre semaine à Davos, par les dirigeants suprêmes instantanément pourris à leur tour de Novartis, d'UBS ou de Zurich Assurance. Au moment où les vers de terre, ces merveilles de créatures en reptation désespérée sur l'asphalte mort de nos préaux d'immeuble les jours de pluie, se font piétiner d'une semelle indifférente sous nos

quintaux de colosses machinalisés. C'est pourquoi tu cherches du secours. En tâtonnant sur terre et dans les nuages. En guettant, dans le jeu des signes et des symptômes, une inversion minimale de la fatalité. En souhaitant l'essor d'un chant complice, le craquement des autoprotections psychiques au profit rétabli de la parole et de l'échange, quelques praticiens de la bienveillance inconditionnelle, une poignée d'interlocuteurs ne glissant pas dans ton âme le poids décisif des découragements ultimes. Te tourneras-tu vers le royaume de la culture, cette piste Vita des émotions sensibles d'où surgit parfois, par accident statistique ou miracle insignie, un peu de l'art lui-même qui fera flamber ton qui-vive? Peut-être. Ou découvriras-tu comme moi voici peu, par coïncidence, un ouvrage\* humble et simple? Qui n'est pas carbonisé sous la forme d'un essai littéraire, mais qui rayonne à son instar? Rédigé par un médecin de famille à la retraite appelé François Pilet? Qui fait défiler de chapitre en chapitre l'histoire de ses patients vivants ou dispa-

rus distribués en fonction d'une thématique claire et nette?

Alors tu découvriras un soignant qui cherche au lieu d'avoir ciblé, comme ses confrères en nombre, des souffrants à traiter comme des sommes d'organes. Mais qui s'échaine à les situer dans leurs contextes personnels. Qui remonte avec eux jusqu'aux instances administratives ou professionnelles coupables de les avoir tourmentés au point de les rendre malades. De quoi réparer, à partir d'un cabinet médical, un petit morceau du monde.

Puis tu refermeras ce livre en lui souhaitant l'«effet papillon» formulé sous forme interrogative, il y a quarante-six ans, par le scientifique américain Edward Lorenz: le battement d'ailes d'un tel insecte au Brésil peut-il parfois déclencher une tornade au Texas? Et tu repartiras, tout ragaillardie par cette image, à l'attaque intellectuelle et politique des saccageurs universels. ■

\* «Des regards et des maux», aux Editions Favre.

# «PARTAGER LA BEAUTÉ DU MONDE»

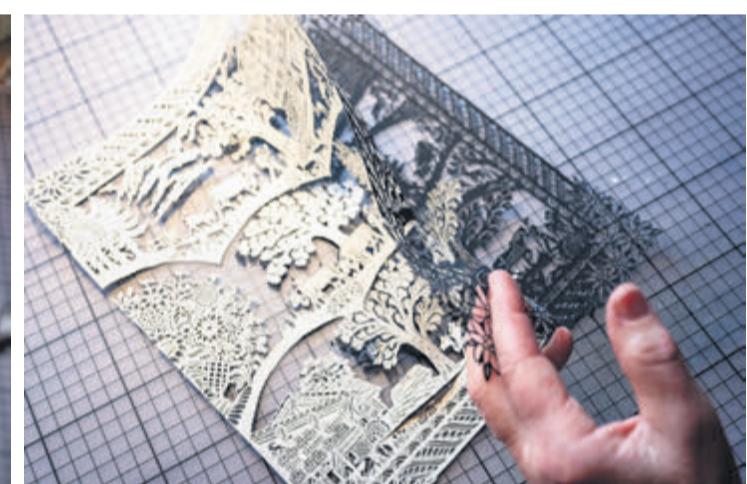
Découpeuse d'art depuis un demi-siècle, Marianne Dubuis revisite cette pratique ancestrale en toute liberté. Rencontre à Château-d'Œx.



Marianne Dubuis, à sa table de travail, concentrée, hors du temps.



Le moment du dessin est essentiel pour l'artiste. Au centre, une berce, plante que la découpeuse adore.



L'artiste priviliege le cutter pour découper son dessin plié en deux. Un travail de précision qui se fait à travers une grosse loupe, avant le dépliage de l'œuvre.

**Aline Andrey**  
Photos Thierry Porchet

**V**irages serrés, tunnels étroits et parcours sinuieux, le trajet du MOB - de Montreux à l'Oberland bernois - fait penser à celui du cutter sur le papier de la découpeuse d'art, Marianne Dubuis. A la gare de Château-d'Œx, des fresques font référence au Centre suisse du papier découpé, cœur du Musée du Pays-d'Enhaut. La maison de la découpeuse d'art est sise à deux pas, au bord d'un ruisseau tumultueux. Elle n'a pas grandi dans ce cirque de montagnes, mais près de l'horizontal Léman, à Etoy. Enfant, elle a toutefois passé ses week-ends et ses vacances dans les cimes, à La Combabaz (proche des Mosses). A l'époque, déjà passionnée de dessin, un livre de Christian Schwitzguebel la marque particulièrement. «Il dessinait les animaux avec une telle justesse», souligne l'artiste. A 13 ans, Marianne fait son premier dé-

coupage pour sa sœur. Et ne s'arrête plus, tout en exerçant plusieurs métiers dont celui de fleuriste, mue par son amour des fleurs et de la nature en général. C'est un poste de gardienne au Musée du Pays-d'Enhaut qui la fait emménager à Château-d'Œx. Pendant onze ans, elle baigne ainsi dans les œuvres des découpeurs de la région: Jean-Jacques Hauswirth (1809-1871), ermite tâcheron qui découpait dans du papier de récupération et échangeait ses œuvres contre de la nourriture; et Louis Saugy (1871-1953) qui deviendra facteur. «Il était à l'opposé de son prédécesseur, extrêmement sociable et conscient de la valeur de son travail», explique la dame successeuse.

A sa table de travail, dans son salon, Marianne Dubuis vient de commencer un dessin pour les 40 ans de l'Association des découpeurs suisses qui auront lieu en 2025. «A sa création, nous n'étions qu'une petite poignée. Aujourd'hui, beaucoup de gens

découpent... pour le meilleur et pour le pire. Certains ne dessinent pas leurs découpages, sans même le mentionner, et la qualité n'est pas toujours au rendez-vous.»

## «La tradition, c'est la transmission du feu et non l'adoration des cendres»

### ÉVOLUTION DE LA TRADITION

«La tradition, c'est la transmission du feu et non l'adoration des cendres». Cette citation de Gustav Mahler, Marianne Dubuis en a fait sa devise, attachée à cette tradition ancestrale tout autant qu'à la liberté de créer. De ses montées à l'alpage émanent des accents particuliers, des détails, des non-symétries, et toujours une harmonie entre les humains, les animaux et les plantes. «J'aime mettre en lien», explique Marianne Dubuis. Sans qu'elle ait jamais dû chercher, ses œuvres s'exposent, se vendent bien, se retrouvent sur des plaques de chocolat, mais aussi sur des coussins ou des verres. «J'essaie de ne pas accepter trop de commandes, sinon je n'arrive plus à créer mes propres projets», souligne celle qui a été très touchée qu'un de ses découpages, retracé sur une plaque métallique, fasse partie intégrante d'une tombe. «Un père voulait rendre hommage à son fils mort tragiquement. Je l'ai représenté avec sa guitare, j'ai raconté sa vie, accompagné par une étoile, symbole de joie au Tibet...» Face à sa table de travail, son jardin, un arbre, des montagnes. Sur le rebord de la fenêtre, des cailloux ramassés au fil de ses randonnées, et un bouddha se réin à l'image de la découpeuse qui, malgré ses propres drames, garde le

sourire et sa passion intacte. A 65 ans, la notion même de retraite lui paraît incongrue. Six heures par jour, six jours sur sept, elle dessine ou découpe, voire parfois colle certains éléments indépendants. «J'aime laisser les oiseaux libres. Sinon, le reste est toujours d'une seule pièce», explique-t-elle, en terminant une œuvre commencée il y a un mois.

Le visage devant une grosse loupe, elle cisele au cutter avec une précision plus que millimétrique, des nuages, des branches d'arbres... «J'ai toujours été myope. Je crois que ça influence le fait que j'aime les petites choses, les détails.»

Marianne Dubuis organise parfois des ateliers, pour donner une impulsion plus que pour instruire. «La technique vient surtout avec la pratique et beaucoup de patience. En 46 ans de métier, j'ai jeté beaucoup de papier. Chacun doit découvrir ou redécouvrir son propre talent, trouver sa manière propre de découper. Pour ma part, je n'ai jamais pris de cours», souligne l'autodidacte.

### CRÉER EN MUSIQUE

Généralement, elle crée en musique. L'un de ses morceaux préférés, *La Moldau* de Bedrich Smetana, l'emmène dans les méandres du fleuve qui fait écho au mouvement du cutter et du papier qu'elle tourne également. La passionnée aime aussi beaucoup les sons envoutants du duduk, flute arménienne, qui l'emporte dans des voyages intérieurs, hors du temps.

L'œuvre terminée, avec délicatesse, l'artisan déplie la feuille et découvre le résultat avec une lueur émerveillée dans les yeux. Entre les pleins et les vides, la gauche qui devient droite, la feuille travaillée du côté blanc que l'on retourne pour montrer sa face noire, la surprise est toujours au rendez-vous. Une magie tout en simplicité. «On n'a pas besoin de beaucoup de matériel», confirme Marianne Dubuis, qui rappelle l'his-

toire ancienne de cet art. «On a retrouvé un cuir très fin découpé dans un tombeau en Chine, pays inventeur aussi du papier, datant de quelques centaines d'années avant Jésus-Christ. Partout, l'humain a toujours eu besoin de créer.» En Europe, ce sont les nonnes, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, qui découpent des dentelles de papier pour entourer les images religieuses (les canivets). Puis, au XVIII<sup>e</sup> siècle, cet art devient académique et se développe dans la haute bourgeoisie, avant de redevenir plus humble dans les campagnes du Pays-d'Enhaut ou de Suisse alémanique.

### TRANSMETTRE L'AMOUR

Sans religion, elle a foi en quelque chose de plus grand. Dans un sourire, Marianne Dubuis confie que son fils, décédé brutalement en avril dernier, est toujours là.

«À travers mes découpages, je souhaite partager la beauté du monde. Transmettre mes émotions, la douceur, l'amour.» Face à l'un de ses plus grands découpages, qui lui a demandé environ 350 heures de travail, «sans compter la réflexion préalable», elle explique: «Je voulais amener le regard dans la verticalité. C'est une montée à l'alpage, mais surtout une ouverture vers le ciel, vers l'infini. Tout commence par la terre, les racines, la berce que j'adore, car c'est l'une des premières plantes à repousser après les foin et ses fleurs sont comme autant de petites étoiles.»

Dans leurs cadres, parfois faits à base de vieux planchers de chalet, les papiers découpés sont à peine collés, rendant l'œuvre vivante, créant des ombres et des lumières différentes. «J'aime ce papier teinté dans la masse, qui ne peut donc pas déteindre, un peu plus épais que ceux généralement utilisés, velouté et mat. Je viens d'en acheter un gros rouleau qui devrait me suffire plusieurs années...» ■



Tout est relié. Marianne Dubuis réalise ses découpages en une seule pièce.